

De l'exploitation agricole familiale au  
système d'activités : une étude de cas du  
bassin arachidier du Sénégal

Mémoire de recherche présenté par :

Maam Suwadu SAKHO JIMBIRA

Pour l'obtention du :

**Diplôme d'Etudes Approfondies**  
**DEA**

*"Économie du Développement Agricole, Agro-  
alimentaire et Rural"*

- Structures d'accueil : -Centre de coopération internationale en recherche  
agronomique pour le développement (CIRAD)  
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)

Sous la direction de : Gerard MICLET

Maître de Conférence ENSA Montpellier

Maître de Stage:

Eduardo CHIA

et Patrick DUGUE

Chargé de recherche INRA

Chargé de recherche CIRAD

20 Septembre 2004

## Remerciements :

- Je remercie mes deux parents pour l'éducation qu'ils nous ont inculquée et l'amour qu'ils nous portent ainsi que mes deux frères pour leur soutien.
- Je tiens tout d'abord à exprimer toute ma gratitude à monsieur Patrick Dugué, pour le dévouement, la rigueur et la bienveillance qu'il n'a cessé de manifester pour la réussite de ce modeste travail.
- Je remercie messieurs Jean Marie Boisson, Eduardo Chia, Paul Kleene et Gérard Miclet pour la pertinence de leurs conseils et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de ce travail.
- Je confonds dans mes remerciements tout le personnel du CIRAD-TERA, en particulier Bertrand Mathieu, Brigitte Gillet et Paulette Tailly ainsi qu'à madame Yvette Zouaoui, secrétaire du DEA Edaar.
- Je tiens, par ailleurs, à exprimer toute ma reconnaissance au personnel de l'ISRA-BAME ainsi que celui de l'UGPM sans oublier les villageois qui ont bien voulu nous accueillir et répondre à nos questions.
- “ Last but not least ”, toute ma gratitude va à l'endroit de Monsieur et madame Bâ ainsi qu'à Idrissa Wade pour avoir bien voulu me guider durant mes premiers mois à Montpellier.

## Table des matières

Sommaire des tableaux .....	5
Introduction :.....	6
<b>PARTIE I :</b> .....	<b>8</b>
La mise en place de la recherche.....	8
I- Enjeux économiques et scientifiques : .....	9
III- Questions de recherche et hypothèses :.....	14
III- 1- Questions de recherche : .....	14
III- 2 - Hypothèses :.....	14
IV- Approches théoriques et concepts mobilisés :.....	14
IV- 1- Approches théoriques :.....	14
IV- 2 - Les concepts mobilisés :.....	20
IV- 2- 1- Les finalités du système :.....	20
IV- 2- 2- La situation : .....	20
IV- 2- 3- La perception : .....	21
IV- 2- 4- Le postulat de cohérence : .....	21
<b>PARTIE 2 :</b> .....	<b>23</b>
De Dinguiraye à Thinou Mbarick : la recherche de terrain.....	23
I- 1- Le choix des villages :.....	25
I- 2 - Le choix des concessions : .....	26
II- Contexte de l'étude :.....	29
II- 1- Le village de Dinguiraye : .....	29
II- 2 - Le village de Thinou Mbarick : .....	29
II- 3 - l'organisation de la concession :.....	30
III- Résultats des enquêtes et illustration des concepts mobilisés: .....	31
III- 1- Résultats des enquêtes : .....	31
III- 1- 1 °) L'organisation de l'exploitation à Dinguiraye : .....	31
III- 1- 1- 1°) le foncier : .....	31
III- 1- 1- 2°) La main d'œuvre : l'organisation du travail : .....	33
III- 1- 1- 3°) L'équipement agricole : .....	34
III- 1- 1- 4°) L'organisation de la production et de la consommation : .....	36
III- 1- 1- 5°) Le développement des activités extra agricoles et la place des migrations:.....	38
a°) Le chef d'exploitation : .....	38
b°) Les femmes : .....	38
c°) Les dépendants : .....	38
III- 1- 2- L'organisation de l'exploitation à Thinou Mbarick : .....	42
III- 1- 2- 1°) Le foncier: .....	42
III- 1- 2- 2°) La main d'œuvre: .....	43
III- 1- 2- 3°) L'équipement agricole : .....	44
III- 1- 2- 4°) L'organisation de la production et de la consommation: .....	45
III- 1- 2- 5°) l'importance des activités extra agricoles et de la migration: .....	48
III- 2- Illustration des concepts mobilisés et questionnement du cadre théorique : .....	52
III- 2- 1- Illustration des concepts mobilisés : .....	52
III- 2- 1- 1- L'interprétation selon l'approche anthropo-économique :.....	52
III- 2- 1- 2- L'interprétation selon la théorie du comportement adaptatif :.....	56
III- 2- 1- 3- Exemples de monographie :.....	59
III- 2- 2- Questionnement du cadre théorique : .....	64
IV- Discussion sur l'importance de comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles familiales :.....	66

Conclusion : ..... 68  
Bibliographie : ..... 70  
ANNEXE ..... 74

## Sommaire des tableaux

### Dinguiraye :

Tableau 1 : le foncier.....	p.32
Tableau 2 : la main d'œuvre : l'organisation du travail .....	p.34
Tableau 3 : l'équipement agricole .....	p.35
Tableau 4 : les différentes productions des membres de l'exploitation suivant les surfaces cultivées en hectares .....	p.37
Tableau 5 : les revenus agricoles et non agricoles ainsi que les activités des chefs d'exploitation .....	p.40
Tableau récapitulatif des femmes.....	p.41
Tableau récapitulatif des dépendants.....	p.41

### Thinou Mbarick :

Tableau 1: le foncier .....	p.43
Tableau 2: la main d'œuvre .....	p.44
Tableau 3: l'équipement agricole .....	p.45
Tableau 4: les différentes productions des membres de l'exploitation suivant les surfaces cultivées en hectares .....	p.47
Tableau 5: les achats de riz effectués par les chefs d'exploitation en 2003.....	p.48
Tableau 6: les revenus agricoles et non agricoles ainsi que les activités des chefs d'exploitation .....	p.49
Tableau récapitulatif des femmes.....	p.50
Tableau récapitulatif des dépendants.....	p.50

## Introduction :

Depuis quelques années, la notion d'*agriculture familiale* a été au centre des débats réunissant chercheurs et autres acteurs du Développement, agricole et rural en l'occurrence. En effet, « *l'agriculture familiale correspond à une forme de production qui se caractérise par le lien structurel particulier existant entre les activités économiques et la structure familiale. Cette relation influe sur le processus de décision; c'est-à-dire sur le choix des activités, la gestion des facteurs de production et la transmission du patrimoine* » (CIRAD-TERA, 1998).

Cette « agriculture familiale » est pratiquée par des *exploitations agricoles familiales* dont nous nous proposons justement de comprendre le fonctionnement et l'organisation avec la présente étude, qui a pour contexte le bassin arachidier au Sénégal, où les exploitations agricoles ont déjà fait l'objet de plusieurs études dont, notamment celle de Benoît-Cattin et Faye (1982). Ces auteurs ont pu montrer que l'*exploitation agricole familiale* est gérée par un chef d'exploitation qui a l'obligation de nourrir tous les membres de sa famille à partir de son activité principale, à savoir l'agriculture; sachant qu'il peut bénéficier en contrepartie de la mobilisation de leur force de travail comme main d'œuvre. Cependant, il est à noter qu'à l'époque, c'est-à-dire il y a une vingtaine d'années, la disponibilité des terres permettait à chaque membre de l'exploitation de pouvoir s'adonner à l'activité agricole en ayant un lopin de terre pouvant lui assurer des revenus. Ainsi, le chef d'exploitation parvenait à faire face aussi bien aux besoins de la famille que de l'exploitation, uniquement à partir des revenus agricoles.

Cependant, suite aux contraintes qui s'accroissent de plus en plus dans cette contrée -notamment la saturation foncière, la variabilité et l'insuffisance de la pluviométrie, la difficulté d'accéder aux facteurs de production, ajoutée à l'absence de structures de crédit, de vulgarisation et de formation des paysans- les *exploitations agricoles familiales* ne bénéficient plus de ce contexte favorable d'antan. Par conséquent, la place des activités extra agricoles, et dans une moindre mesure des migrations, est de plus en plus importante pour satisfaire les besoins vivriers et assurer la reproductibilité de l'exploitation. C'est pourquoi nous parlons d'un passage de l'exploitation agricole « pure », à un système d'activités où paradoxalement les revenus non agricoles s'avèrent déterminants et sont souvent supérieurs aux revenus agricoles proprement dits.

Par ailleurs, nous nous sommes penchés sur l'importance des différents niveaux de décisions dans l'exploitation agricole, en focalisant notre attention sur leur structuration socio-économique afin de comprendre leur fonctionnement. Pour ce faire, nous avons visité plusieurs champs théoriques, parmi lesquels figurent la théorie économique néoclassique, la théorie microéconomique avec les modèles de ménages, la théorie néo- institutionnelle, la théorie du capital social, la théorie anthropo-économique et la théorie du comportement adaptatif.

Après avoir analysé les avantages et inconvénients de ces différentes théories par rapport à notre problématique, nous avons finalement fait référence à l'approche anthropo-économique et à la théorie du comportement adaptatif. Ainsi, les autres approches ne pouvaient être utilisées dans le cadre de ce travail, dans la mesure où nous n'avons aucune idée de la structuration socio-économique des exploitations agricoles. Une fois cette structuration bien définie, nous envisageons -pour un travail de thèse notamment- de faire des analyses microéconomiques sur

des échantillons statistiquement représentatifs, en adoptant comme cadre théorique les modèles de ménages.

Le document comprend deux parties :

- Dans une première partie, nous expliquons comment le projet de recherche a été élaboré. Pour cela, nous traitons des enjeux économiques et scientifiques de l'étude, en jetant un regard rétrospectif sur la place et les diverses considérations accordées aux *exploitations agricoles familiales* dans les différentes politiques gouvernementales du Sénégal. Ensuite, nous exposons la problématique, ainsi que les questions de recherche et hypothèses auxquelles nous apportons des réponses affirmatives ou infirmatives à partir des concepts mobilisés.

- Dans une seconde partie, nous expliquons tout d'abord la méthodologie adoptée ainsi que le contexte de l'étude, avant de passer aux résultats des enquêtes de terrain et à l'illustration des concepts mobilisés, pour enfin terminer par le questionnement du cadre théorique.

Enfin dans la conclusion, nous soulignerons combien il est important de bien cerner et de bien comprendre les *exploitations agricoles familiales*, pour élaborer des politiques agricoles efficaces qui pourraient conduire, à l'avenir, à des résultats probants.

## **PARTIE I :**

La mise en place de la recherche



## I- Enjeux économiques et scientifiques :

A l'aube de son indépendance -1960-, la situation économique du Sénégal était favorable pour un développement tous azimuts. Principal acteur économique, l'Etat exerçait alors un rôle de régulateur central dans tous les secteurs, spécialement dans le domaine agricole. Ainsi, avait-il défini des plans de développement économique et social, basés pour l'essentiel sur une augmentation du taux de croissance économique et du volume des exportations. Celles-ci concernaient en particulier l'huile et les tourteaux d'arachide, destinés pour la presque totalité au marché français. Régente de toute l'économie, l'arachide représentait pratiquement 80% de la valeur des exportations et constituait une source importante de revenus pour les paysans. Par conséquent, le bassin arachidier fut considéré comme un pôle géographique central dans l'élaboration de toutes les politiques agricoles, vue l'importance de la production arachidière qu'il assurait.

Ainsi, l'Etat mit en place un Programme Agricole, qui devait faciliter aux paysans l'accès aux semences, à l'engrais et au matériel de culture attelée, à des prix subventionnés par le biais des coopératives. En outre, ce programme devait libérer les paysans des servitudes de l'économie de traite, pratiquée par les commerçants qui les tenaient en tenaille à cause du crédit usurier. Dans le même esprit, en 1964 il mobilisa beaucoup d'efforts afin de mettre en place le projet de «productivité mil-arachide» destiné à accroître la production d'arachide et la productivité des exploitations arachidières, tout en garantissant la sécurité alimentaire des populations rurales. Ce projet qui était confié à la SATEC<sup>1</sup>, devait contribuer dans une large mesure à compenser la perte occasionnée par la suppression des tarifs préférentiels, accordés aux anciennes colonies sur le marché français. Cette société, qui fut remplacée ensuite par la SODEVA<sup>2</sup>, était chargée d'assurer la vulgarisation agricole et la formation des paysans devant par la suite faciliter l'utilisation du matériel de culture attelée. *Cette opération reposait sur la diffusion d'un paquet technologique dit « thèmes légers », comprenant les semences améliorées et traitées, l'utilisation du semoir et de la houe attelés à la traction équine ou asine et l'engrais azoté, dont l'objectif était d'accroître de 25% la production de l'arachide* (Benoît-Cattin, 1976). La mise en place de ce paquet technologique a été suivie par un autre, qui reposait sur les « thèmes lourds » avec l'utilisation de la traction bovine; mais qui n'était pas aussi efficace au regard des résultats qu'elle permettait de réaliser. D'ailleurs à ce propos, Gaye fait remarquer que: ce système « lourd » n'avait été bénéfique que pour seulement 5% des paysans (Gaye, 2000).

L'introduction de la traction animale ne resta pas sans conséquence sur le système agraire, car on assista à une extension des surfaces cultivées et à une diminution des surfaces mises en jachère. Cette évolution a eu pour conséquence première la généralisation de la culture continue et ensuite une baisse de la fertilité des terres cultivées, du fait des faibles doses de fumures minérales et surtout organiques utilisées. Toutes ces initiatives et tous ces projets, dont l'ONCAD<sup>3</sup> -créé en 1966, et chargé de l'approvisionnement en intrants, de la commercialisation et de la collecte d'arachide- devaient contribuer à la promotion et au développement de l'agriculture, considérée comme le moteur de l'économie nationale. Cependant, la dynamique

---

<sup>1</sup>: Société d'Assistance Technique et de Coopération

<sup>2</sup>: Société de Développement et Vulgarisation Agricole

<sup>3</sup>: Office National pour la Coopération et l'Aide au Développement

enregistrée par le secteur arachidier fut compromise par les dures années de sécheresse, les années 70, accentuées par la baisse des cours mondiaux de l'arachide due aux chocs pétroliers. Suite à une très mauvaise gestion des ressources, les pouvoirs publics se virent obligés de dissoudre l'ONCAD, dont la dette devenait de plus en plus insupportable pour l'Etat. Ainsi, l'ONCAD fut-il remplacé par la SONAR<sup>4</sup>, qui devait s'occuper des approvisionnements agricoles tandis que la SODEVA s'occupait de la vulgarisation au niveau du bassin arachidier. Cependant l'ensemble de ces services para-étatiques constituait un trop lourd fardeau pour l'Etat dont le budget plus que modeste ne pouvait supporter les charges démesurées, résultant de cette mauvaise gestion. Par conséquent, sous la houlette des institutions de Bretton Woods - le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale-, l'Etat se vit obligé de se désengager d'une partie des services agricoles, notamment avec l'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel au début des années 80.

Dans le domaine agricole en particulier, ces ajustements se sont traduits par la suppression du Programme Agricole et la mise en place de la Nouvelle Politique Agricole (NPA). Elaborée en 1984, celle-ci avait entre autres objectifs de responsabiliser les paysans-agriculteurs, de supprimer les subventions qui leur étaient accordées, de libéraliser les filières agricoles, de procéder à la mise en place d'une CNCAS<sup>5</sup> et de garantir une sécurité alimentaire. Cependant, elle a entraîné des changements au niveau des exploitations agricoles à cause des restrictions budgétaires qui sous-tendaient son élaboration. Une analyse statistique montre que la réduction des superficies d'arachide et le déclin du niveau d'équipement des exploitations agricoles sont étroitement liés à la NPA caractérisées par des restrictions en matière de crédit (Gaye, 2000).

Par ailleurs, concernant la filière arachidière, l'Etat confia à une société publique -la SONACOS<sup>6</sup>- toutes les fonctions y afférent pour qu'elle en assure une gestion saine, gage d'une rentabilité financière. Pour mieux assumer ces fonctions, cette société se dota d'une filiale, la SONAGRAINES<sup>7</sup>, qui était chargée de faire la collecte de l'arachide au niveau des coopératives, avant de les acheminer vers les usines de traitement de la SONACOS. Suite à des problèmes qui ne faisaient qu'accroître ses dettes, la SONAGRAINES fut dissoute en décembre 2001 et remplacée par des opérateurs privés. Ces derniers devaient assurer la collecte de l'arachide au niveau des points de vente, ainsi que le transport aux huiliers à leurs frais, avant de revenir vers les producteurs pour les payer. Cependant, ce système dit du carreau- usine n'est pas sans inconvénients, car les agriculteurs n'ayant pas reçu leurs paies à temps de la part des opérateurs, se trouvent incapables de rembourser les dettes contractées ou de se procurer des semences de qualité pour la nouvelle campagne agricole.

Comme les précédentes sociétés para-étatiques, la SONACOS s'est trouvée de plus en plus confrontée à des difficultés qui ne faisaient qu'alourdir ses dettes et handicaper son fonctionnement.

Par conséquent, les institutions de Bretton Woods ont à nouveau exigé du Sénégal la privatisation de la SONACOS en 2003 et une libéralisation totale de la commercialisation de

---

<sup>4</sup> : Société Nationale d'Approvisionnement Rural

<sup>5</sup> : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

<sup>6</sup> : Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal

<sup>7</sup> : Société Nationale des Graines

l'arachide. Cette mesure ne peut rester sans conséquences sur les producteurs, qui devront s'intégrer à ce nouvel environnement.

En juin 2004, l'Etat sénégalais a relancé le processus de privatisation de la SONACOS qui n'est pas encore achevé, faute d'entente entre les repreneurs potentiels, les organisations de producteurs et le gouvernement.

Au total, le moins qu'on puisse dire est que depuis l'adoption des Programmes d'Ajustement Structurel, les difficultés du monde rural se sont renforcées et l'ensemble des politiques agricoles du Sénégal n'ont pas conduit à des résultats probants. Le monde agricole sénégalais a dû dans le même temps faire face à la persistance des contraintes agro-écologiques; en particulier, les aléas pluviométriques et la baisse de la fertilité des sols, surtout dans les régions rurales les plus peuplées comme le bassin arachidier.

Nous avons jugé nécessaire de brosser l'évolution des politiques agricoles depuis les indépendances jusqu'à nos jours, avec comme corollaire la crise du secteur agricole dominé par la filière arachidière.

La présente étude -qui s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Comprendre les exploitations agricoles familiales pour élaborer des politiques agricoles avec les paysans » et coordonnée par l'ISRA<sup>8</sup> - a comme premier objectif de revisiter les contours de l'*exploitation agricole familiale*, afin de voir si la définition qui en fut proposée, il y a de cela vingt ans (Benoît-Cattin et Faye, 1982) est toujours d'actualité ou non. Pour cela, l'accent sera mis sur les niveaux de décisions, pour voir si celles concernant l'exploitation dépendent uniquement du chef d'exploitation, ou si les autres membres de la famille telles les femmes y jouent un quelconque rôle différent de celui joué par le passé.

Par ailleurs, nous soulignerons l'importance des revenus extra agricoles, afin de montrer que les revenus strictement agricoles ne permettent plus aux paysans-agriculteurs de subvenir à tous leurs besoins et assurer l'évolution des exploitations. Ceci nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement réel des *exploitations agricoles familiales*, compte tenu des multiples contraintes qui les rendent de plus en plus vulnérables. En résumé, nous pensons qu'il est essentiel de s'appliquer à définir et à préciser de la manière la plus rigoureuse possible les traits caractéristiques de l'*exploitation agricole familiale*, car cela peut être un gage pour des politiques agricoles efficaces et bénéfiques pour le monde rural.

L'enjeu économique de la présente étude est de mieux définir ce que l'on entend par exploitation agricole et améliorer les connaissances sur son fonctionnement, sa diversité ainsi que ses stratégies. Ainsi, les résultats pourront contribuer à faire évoluer les politiques agricoles et proposer des services plus efficaces en termes de :

- crédit et système d'épargne ;
- formation et vulgarisation technique ;
- approvisionnement en intrants ;
- mode d'organisation des producteurs.

Quant aux enjeux scientifiques, l'étude pourra contribuer à mieux connaître le comportement économique (production, consommation, investissement) des agriculteurs du Sénégal et d'un

---

<sup>8</sup> : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

point de vue méthodologique à montrer la fertilité de la démarche inductive. Pendant longtemps, les économistes ont considéré l'exploitation agricole comme une entreprise ayant pour objectif l'accroissement du revenu ou de la rémunération du capital. A partir de nos travaux de terrain, nous aborderons et discuterons différents champs théoriques et leur application au cas du bassin arachidier du Sénégal.

Nous allons, dans la partie qui suit, développer la problématique de cette étude, ainsi que les hypothèses et questions de recherche auxquelles nous tenterons de répondre en adoptant une approche théorique et en mobilisant les concepts appropriés.

## II- Problématique:

Les *exploitations agricoles familiales*<sup>9</sup> qui sont au cœur de cette étude ont par le passé fait l'objet de plusieurs études, en l'occurrence celles menées dans le cadre du projet « Unités expérimentales du Sine-Saloum » durant les années 70-80 et qui constituent pour nous une référence. Déjà en 1976, une essai de définition de l'exploitation agricole wolof avait été proposée par P. Kleene, qui, à travers une analyse de la structuration socio-économique, a pu identifier au sein de chaque carré (concession) la présence d'une exploitation principale qui est celle du chef d'exploitation et de plusieurs sous- exploitations dirigées par les hommes et les femmes. Ainsi, *l'exploitation agricole wolof coïncide soit avec le carré, soit avec une fraction de celui-ci, le ménage exploitant. Elle est composée d'un centre de décision principal et de plusieurs centre de décision secondaires : l'exploitation principale, conduite par le chef d'exploitation et les sous-exploitations, conduites individuellement par chaque homme ou femme qui dépend du chef d'exploitation pour sa nourriture* ( Kleene, 1976).

Par ailleurs, et toujours dans le cadre du projet «Unités expérimentales », Benoît-Cattin et Faye (1982) ont mené des recherches sur la notion d'*exploitation agricole familiale*, dans lesquelles ils ont mis l'accent sur tous les aspects relatifs à l'organisation et leur fonctionnement.

Parallèlement, ils ont essayé de montrer que le système de production familiale n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît, et que c'est un élément en perpétuelle transformation, dont l'appréhension requiert un recours à l'histoire pour mieux en comprendre la dynamique. Ainsi, dans ce contexte l'*exploitation agricole familiale* a été identifiée à la cuisine ou «njël » -selon le langage wolof- qui correspondait en même temps à une unité de consommation et de production et dont la main d'œuvre reposait sur les membres du groupe familial. Selon ces auteurs, *l'exploitation agricole familiale est l'unité de production constituée par l'ensemble des membres du groupement familial qui partagent la même cuisine et dont l'aîné assure la charge en y affectant une partie de sa production en contrepartie du travail que lui allouent les autres membres du groupement. Le reste du temps de travail est utilisé librement pour cultiver sur les parcelles appartenant au groupement et gérées par l'aîné et dont la production est appropriée individuellement.*

Il apparaît donc à travers cette définition, qu'une des particularités de l'exploitation reposait sur son organisation, dépendant quasi totalement de l'aîné de la famille qui pouvait aussi être chef

---

<sup>9</sup> : Nous continuons à les appeler ainsi, par commodité, mais ils s'agit bien d'unités de production dont nous cherchons à découvrir leur caractère familiale.

de concession et prenait l'ensemble des décisions aussi bien sur le plan de la production que celui de la consommation.

Ainsi, il gérait l'*exploitation agricole familiale* qui fournissait les céréales, particulièrement le mil destinés à la consommation du groupement familial et il avait aussi d'autres charges qu'ils pouvaient supporter par le biais de la vente d'arachide. Quant aux femmes, leur rôle consistait le plus souvent à apporter les condiments -qu'elles pouvaient se procurer grâce à la cueillette- et préparer les repas qui se prenaient en commun. Parallèlement, les autres membres du groupement familial ou dépendants pouvaient disposer de champs individuels, dont la vente des produits leur permettait, quand même, d'avoir des revenus et de satisfaire quelques besoins personnels. En outre, nous pouvons noter que les décisions relatives à l'accumulation de l'exploitation, n'apparaissent pas à travers ces deux définitions qui s'intéressent aux aspects relatifs à la production et à la consommation.

Cependant suite à une crise agricole sans précédents, accentuée par les politiques agricoles inefficaces, la détérioration des conditions climatiques, la dévaluation du franc CFA entre autres, les exploitations agricoles ont rapidement évolué et des changements de diverses natures sont survenues. Ainsi, le chef d'exploitation qui comptait le plus souvent sur la production céréalière pour faire vivre les siens se trouva dans l'impossibilité d'assurer la sécurité alimentaire de son groupe familial avec la baisse de la pluviométrie et de la fertilité du sol qui se traduit par celle de la production. Parallèlement, les revenus agricoles -qui reposaient presque totalement sur l'arachide- connurent une baisse sensible, avec les soubresauts qui ont troublé le fonctionnement de cette filière aussi bien en amont qu'en aval .

Par conséquent, il s'agira pour nous de revisiter ce fonctionnement et cette organisation de l'exploitation qui reposait sous la seule responsabilité de l'aîné de la famille, chef d'exploitation et chef de concession le plus souvent. Ce dernier, compte tenu des difficultés du monde rural, n'est-il pas amené à encourager une segmentation des ménages qui étaient sous sa dépendance par le passé? Autrement dit, le chef de concession qui avait sous sa responsabilité l'ensemble des exploitations de la concession n'est-il pas amené à encourager une autonomisation des ménages obligés de se prendre en charge maintenant?

Pour ce faire, il sera utile de mettre l'accent sur les mutations qui ont été observées au sein de ces exploitations, avec le développement de la migration et une présence accentuée des femmes dans plusieurs domaines où elles étaient beaucoup moins présentes par le passé, tels le petit commerce. Dans ce sens, nous nous proposons de repérer les niveaux de prise de décisions, afin de voir s'il y a plusieurs centres de décisions concernant la production, la consommation et l'accumulation ou bien si celles-ci reposent toujours sur la seule responsabilité du chef d'exploitation.

Parallèlement, avec les multiples problèmes qui handicapent le développement de l'agriculture dans le bassin arachidier, l'accent sera mis sur l'analyse du développement des activités non agricoles, dont la place est de plus en plus importante au sein des exploitations familiales, pour compenser l'insuffisance du revenu agricole et garantir la sécurité alimentaire des membres du groupement familial.

### III- Questions de recherche et hypothèses :

#### III- 1- Questions de recherche :

Au nombre des questions qu'il importe de se poser dans cette étude figurent celles-ci : comment sont prises les décisions (de production, de consommation, de commercialisation, d'épargne, d'investissement, etc.) au sein de l'*exploitation agricole familiale*? Qui décide au niveau de l'exploitation? En fonction de quels objectifs et de quels moyens les décisions sont-elles prises? Les décisions se prennent-elles à plusieurs niveaux? Si oui, qui se charge de les coordonner au sein de l'*exploitation agricole familiale*?

Pour répondre à ces interrogations, il faudra analyser la situation dans laquelle se trouve le paysan- agriculteur lorsqu'il prend une décision, les finalités qu'il compte poursuivre et les stratégies élaborées pour y parvenir en se référant à la théorie du comportement adaptatif.

Ensuite, il sera aussi intéressant de voir s'il y a une certaine cohérence entre les décisions prises dans l'*exploitation agricole familiale*.

#### III- 2 - Hypothèses :

- 1- La séparation dans les décisions, c'est-à-dire le fait que le chef d'exploitation prend toutes les décisions concernant la production et la consommation tandis que celles concernant l'accumulation –c'est-à-dire la façon dont l'argent est gardé- sont prises par chaque membre de l'exploitation, confère une nouvelle logique à l'exploitation.
- 2- Dans l'environnement économique et écologique actuel, on passe de l'*exploitation agricole familiale*, basée sur l'agriculture en particulier, à un système d'activités où les revenus extra agricoles deviennent de plus en plus incontournables à la reproduction de l'exploitation et de la famille.

### IV- Approches théoriques et concepts mobilisés :

#### IV- 1- Approches théoriques :

D'emblée, il nous faut avouer que l'adoption d'une approche théorique relative à notre sujet n'a pas été un exercice facile, car plusieurs entrées ont déjà servi à l'étude de la notion d'*exploitation agricole familiale*. En effet, une première approche pouvait être éventuellement utilisée dans le cadre de ce travail et qui correspond à celle de la théorie microéconomique néoclassique.

- Selon celle-ci, l'exploitation agricole peut être assimilée à une entreprise agricole où l'agriculteur cherche à maximiser son profit. Ainsi, selon Chombart de Lauwe et al. (1969) cité par Chia (1987): « *L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit* ». Cependant, cette approche

qui consiste à assimiler l'exploitation à une entreprise et l'exploitant à un entrepreneur, nous semble avoir quelques limites quand il s'agit d'étudier le fonctionnement et l'organisation des *exploitations agricoles familiales*.

En effet, le mot d'agriculture familiale évoque le plus souvent l'utilisation d'une main d'œuvre familiale dans l'exploitation, même si elle est complétée par une main d'œuvre salariée dans certains cas. Par conséquent, il n'est pas facile de concilier les logiques de production, de consommation et d'accumulation lorsqu'on veut recourir à cette approche de la théorie microéconomique qui considère l'exploitation comme une entreprise avec un centre de décision unique où l'objectif central du chef d'exploitation -considéré comme un agent rationnel- est de maximiser son profit.

Ainsi, dans leur ouvrage de 1982, Benoît-Cattin et Faye, avaient manifestement exclu le recours à cette approche néoclassique pour comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales*, aussi bien en Europe qu'en Afrique. En ce sens, on peut souligner que: «(...) *Par rapport à une agriculture fonctionnant sur des bases familiales, que ce soit en Europe ou en Afrique, cette définition est peu adaptée car le processus de prise de décision n'est pas aussi simple, les objectifs peuvent être multiples, variables, contradictoires, les possibilités existant dans le choix des combinaisons de productions et facteurs de productions peuvent être très réduites, etc.* » (Benoît-Cattin et Faye, p 12, 1982).

Ceci semble être corroboré par nos enquêtes de terrain, où nous nous sommes rendu compte qu'au niveau des *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier, les paysans-agriculteurs n'ont pas comme priorité de maximiser le profit avec une activité agricole peu rémunératrice, mais plutôt d'assurer leur autosuffisance alimentaire, en développant d'autres activités non agricoles. Parallèlement, il serait peut être irrationnel pour quelqu'un qui se réfère à la théorie néoclassique, de voir un agriculteur dont les charges qu'il supporte sont supérieures aux recettes qu'il tire de l'agriculture, continuer à pratiquer une telle activité; même si celle-ci lui permet de satisfaire une partie des besoins alimentaires de base.

Par ailleurs, cette conception de l'exploitation agricole qui relève de la théorie microéconomique classique fut remise en cause par Tchayanov qui a mené des études sur les *exploitations agricoles familiales* pour en comprendre le fonctionnement. Ainsi, il considère que celles-ci correspondent à une entreprise de paysans où la totalité de la main d'œuvre est fournie par les différents membres de la famille.

Par conséquent, il exclut le recours à un travail salarié et considère que « *la famille paysanne, équipée de moyens de production, emploie sa force de travail à retirer du sol, au bout d'une année, une certaine masse de biens* »( Tchayanov, 1972).

Dans ce contexte, contrairement à la conception de l'économie classique, les logiques de production et de consommation peuvent se combiner et l'idée d'une maximisation du profit ne semble plus avoir de sens. Ainsi, Petit (1975) cité par Chia (1987) semble raisonner dans ce sens lorsqu'il dit que: « *En la matière, on sait que la variable pertinente est beaucoup plus le revenu agricole que le profit, dans la mesure où l'on peut penser que ce qui compte pour l'exploitant c'est le revenu que lui et sa famille retirent de l'activité agricole et non une grandeur beaucoup plus abstraite que l'on calculerait en soustrayant de ce revenu les charges correspondant aux ressources (terre, travail et capital) directement fournies par la famille...* ».

- Cependant, toujours dans le domaine de la microéconomie des modèles ont été élaborés et constituent une avancée de la théorie économique néoclassique. Il en est ainsi des modèles de ménages, qui sont des modèles microéconomiques où sont prises en compte les décisions des ménages ruraux, ces derniers étant aussi bien des producteurs que des consommateurs (Benjamin, 1996). Dans ce type de modèle, où les imperfections de marché sont intégrables, on essaye de simuler les décisions des ménages ruraux qui, sous les contraintes de budget et de temps, réalisent un arbitrage entre revenu et loisir.

En effet, selon les modèles de ménages l'*exploitation agricole familiale* est considérée en même temps comme une unité de production et de consommation où les décisions peuvent s'influencer. Par conséquent, le chef d'exploitation est un producteur qui prend des décisions de production et donc, essaye de maximiser le profit issu des activités agricoles. Par ailleurs, à partir du revenu qu'il en tire, il se comportera en consommateur et va maximiser son utilité. Dans ce cas, s'il y a interdépendance entre les décisions de production et de consommation, on peut en conclure qu'on est en présence d'un modèle non récursif ou non séparable (Ayouz, 2000) et cette propriété de récursivité ou non du modèle est d'une importance capitale sur les conclusions que l'on peut en tirer. Ceci se remarque au Sénégal comme dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'ouest du fait de la part importante de la production qui est autoconsommée. Ainsi, l'utilisation des modèles de ménages pourrait nous être utile dans la mesure où les décisions de production et de consommation sont en même temps analysées, même si celles concernant l'accumulation ne sont pas très développées par cette approche.

Cependant suite à une contrainte de temps, et en l'absence de données actuelles suffisantes -sur les exploitations agricoles du bassin arachidier- pour procéder à des simulations, nous avons finalement estimé plus judicieux de renvoyer le recours à ce type d'approche théorique à un futur travail de thèse, où nous aurons le temps de combler cette lacune.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance, dans le cadre de cette présente étude, d'autres approches théoriques notamment celle relative au capital social et une autre -plus récente- qui se rapporte à l'« économie des organisations ».

- En effet, concernant l'approche par le capital social, le caractère social des exploitations agricoles justifie, dans une certaine mesure, les relations sociales qui existent entre les différents membres de la famille, mais aussi entre ceux-ci et l'exploitation. La recrudescence de leurs problèmes pousse les paysans-agriculteurs à recourir aux migrations saisonnières ou à envoyer un ou plusieurs de leurs enfants à Dakar pour trouver du travail, afin de faire face aux risques inhérents à l'activité agricole. Ainsi, à partir des revenus qu'ils gagnent dans la capitale, certains migrants renvoient de l'argent -une fois qu'ils soient bien installés- à leurs proches restés au village, ce qui constitue un aspect important des relations sociales propres à ce milieu. Ces relations sociales agrégées, peuvent donner naissance à la notion de «capital social».

Comme le souligne Requier-Desjardins (2003), une des dimensions du «capital social» est qu'*il s'appuie sur une inclination affective et plutôt spontanée envers les autres, basée sur la confiance*. Or, l'on sait que, du fait d'une certaine fierté traditionnelle qui leur est propre, les paysans-agriculteurs rechignent en général à exposer leurs problèmes aux étrangers, préférant ne faire confiance qu'à leurs proches et à des parents plus ou moins éloignés.

Selon Portes (1998), le «capital social» consiste en l'habileté d'un individu à accéder et à mobiliser des ressources rares à travers ses relations dans un réseau social. Dans le même esprit, Coleman (1998), associe le «capital social» au réseau personnel capitalisé par un individu donné. Autant de conceptions du «capital social», qui pourraient rendre ce concept pertinent



pour appréhender le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales*, dans la mesure où les relations sociales peuvent effectivement être considérées comme des ressources pour le chef d'exploitation. Ce qui, en conséquence, met en exergue le caractère de capital du «capital social».

D'ailleurs, comme le souligne Requiers-Desjardins (2003), *si le «capital social» est un capital, nous pouvons nous attendre à ce qu'il produise un flux de revenu ou d'utilité qui soit identifiable*. Ainsi, nous allons voir dans la partie relative à l'illustration des concepts, si le capital social peut être un concept opératoire pour mieux comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier.

- Quant à l'approche par l'«économie des organisations», nous avons pris comme référence un article de Requiers-Desjardins où il considère les ménages comme des organisations et souligne à ce propos que: « *La définition du ménage comme organisation permet effectivement, ( ... ), de rendre compte de la complexité de la coordination des comportements en son sein, qui explique les choix en matière de production et de consommation, ainsi que les comportements d'offre ou de demande* ». Ainsi, les organisations sont régies par des règles contractuelles qui peuvent lier les membres de l'unité domestique entre eux ou à des acteurs extérieurs, comme par exemple les contrats de travail. Cependant, la question que nous nous posons est de savoir s'il est pertinent de parler de contrat dans le contexte du bassin arachidier? En effet, si nous considérons qu'il y a un contrat de travail entre la femme et le chef d'exploitation, ceci nous amène à en déduire qu'il existe des clauses contractuelles que chacun des deux parties doit respecter. Cependant, nous ne pensons pas que cette situation s'observe dans les *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier où, par exemple, la femme qui prépare le repas ou qui travaille dans les champs de son mari, considère ces activités comme des devoirs et n'attend pas un salaire en retour. En outre, il n'y a pas de clauses contractuelles sur lesquelles, elle pourrait se baser pour décider d'effectuer certaines tâches et pas d'autres. Par conséquent, à moins d'avoir d'autres arguments plus convaincants, nous pensons que cette première ébauche -où Requiers-Desjardins tente d'analyser le fonctionnement des unités domestiques à partir de l'«économie des organisations»- ne semble pas assez pertinente pour nous permettre de comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier.

-Compte tenu des avantages et inconvénients de ces approches susmentionnées, nous avons finalement pris le parti d'adopter, dans le cadre de ce travail, la théorie du comportement adaptatif. Ainsi, à propos de cette théorie, Petit (1981) souligne: « (...) *l'application du modèle au cas de l'exploitation agricole familiale fournit une interprétation intéressante, et somme toute plus satisfaisante que les interprétations fournies par d'autres modèles, de plusieurs phénomènes inhérents au fonctionnement des exploitations agricoles* ». Ce modèle qui a été plusieurs fois présenté (Brossier, 1973 ; Brossier, 1980 ; Petit, 1981 ; Chia, 1987), repose sur le postulat de cohérence et sur les concepts de finalité, de projet, de situation et de perception.

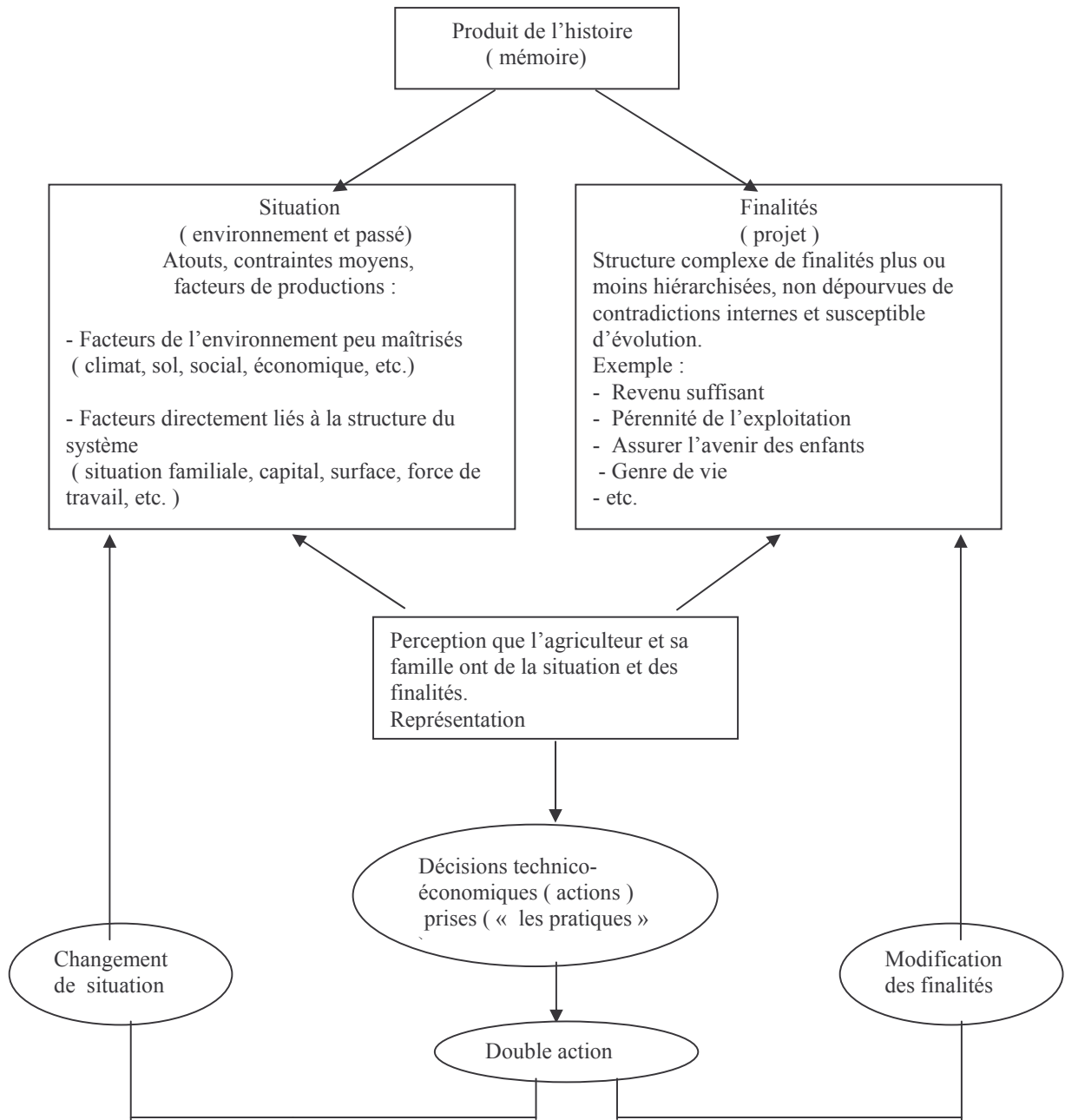
Parallèlement, nous pensons qu'il serait peut être plus opportun pour nous de ne pas négliger l'aspect socio-anthropologique. En effet, selon Gastellu, la compréhension du fonctionnement de l'exploitation agricole nécessite de repérer et de définir les communautés de production, de consommation et d'accumulation sans oublier celle de résidence. Pour cela, il faut parvenir à rechercher un centre de décision principale car même *s'il y a multiplicité des niveaux de décision, il existe aussi un centre de décision principal et ceci sera facilité par le recueil des*

*dénominations vernaculaires et l'étude des solidarités manifestées par des échanges privilégiés* (Gastellu, 1980).

Aussi ajoute t-il que la définition de ces communautés permet dans une moindre mesure d'éviter les simplifications abusives auxquelles prêtait la seule notion d'«exploitation agricole».

Avant de présenter ces différents concepts pour comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier, nous nous proposons tout d'abord de présenter le corps central de la théorie du comportement adaptatif à partir du schéma suivant.

Figure 1 : modèle du comportement adaptatif d'un système (exemple famille-exploitation).  
 Source : Brossier; Chia; Marschall; Petit, 1997.



## IV- 2 - Les concepts mobilisés :

### IV- 2- 1- Les finalités du système :

En générale, dans une *exploitation agricole familiale*, le paysan-agriculteur, le plus souvent s'assigne des objectifs qu'il essayera d'atteindre compte tenu de ses moyens. Ces objectifs, ou plus exactement ces finalités, peuvent tourner autour de la satisfaction des besoins alimentaires de la famille, d'une augmentation des revenus, etc. L'agrégation de ces finalités correspond au projet qui est défini par Brossier et al. (1997) comme: « *un ensemble complexe d'objectifs plus ou moins hiérarchisés et non dépourvus de contradictions, susceptibles d'évolution* ».

En effet, comme nous l'avons déjà souligné, cette évolution constitue un aspect important du modèle de comportement adaptatif. Par exemple, un paysan-agriculteur peut procéder à une diversification des cultures ou à une transformation de ses produits agricoles pour faire face aux risques liés à l'évolution de son environnement économique

### IV- 2- 2- La situation :

Une fois les finalités du système bien définies, le paysan-agriculteur gérant de l'*exploitation agricole familiale* doit faire face à des contraintes qui, le plus souvent, sont de nature à handicaper son projet. Dans le contexte qui nous intéresse, celles-ci correspondent souvent soit à un retard des pluies, comme ce fut le cas en 2002, soit à des problèmes de manque de semences de qualité ou à la saturation foncière qui s'accroît depuis quelques années. Et dans tous ces cas de figure, le paysan-agriculteur se trouve dans l'impossibilité d'agir à sa guise comme prévu et ceci aura un impact sur les décisions qu'il sera amené à prendre.

Comme le souligne Petit (1981): « *La situation se caractérise par l'ensemble des contraintes qui limitent les possibilités d'action de l'acteur* ».

Aussi, importe t-il de souligner que le concept de situation ne doit pas être réduit à la notion de contrainte uniquement, puisqu'il peut se définir également en termes d'atouts et de ressources. Par conséquent, on peut souligner que ces derniers, au même titre que les contraintes vont influencer sur la prise de décision. Et en ce sens, on peut noter que: « (...) *elles intègrent contraintes et facteurs favorables, provenant de l'appareil de production, du milieu physique et de l'environnement socio-économique, qui restreignent ou élargissent la gamme des choix techniques possibles* »

(Capillon et al., 1980).

#### IV- 2- 3- La perception :

Pour mieux appréhender le comportement du paysan-agriculteur dans sa manière de gérer son exploitation, il est plus indiqué d'essayer de comprendre sa propre perception de sa situation. A la différence de celle d'un vulgarisateur ou d'un chercheur, par exemple, qui n'auront pas les mêmes priorités que le paysan-agriculteur, cette perception aura un impact, aussi faible soit-il, sur le processus de décision et donc sur l'ensemble du système. Comme le soulignent Brossier et al. (1997), les perceptions sont nécessairement des approximations car, d'une part, le processus de décision et d'action se déroule dans le temps, et, d'autre part, le futur ne peut pas être connu avec certitude.

#### IV- 2- 4- Le postulat de cohérence :

Il revêt une acuité particulière dans la compréhension des décisions prises au sein de l'*exploitation agricole familiale*, et nous aidera donc à esquisser des réponses relatives à nos problématiques. En effet, dans certaines situations le paysan-agriculteur peut prendre une décision qu'un observateur extérieur pourra considérer comme étant incohérente ou irrationnel. Mais, comme le souligne Petit (1981): « *Les agriculteurs ont de bonnes raisons de faire ce qu'ils font* ».

Pour rendre compte de la cohérence des agriculteurs dans leur processus de prise de décision, il nous faut analyser le lien entre les objectifs et les moyens. Ainsi, on peut souligner que: « *les objectifs des agriculteurs s'expliquent par les objectifs qu'ils poursuivent et par les moyens dont ils disposent* » (Brossier et al., 1997).

Par ailleurs, il importe de préciser que pour mieux comprendre cette cohérence, les concepts de situation et de perception doivent être bien analysés afin de ne pas conclure hâtivement à des contradictions dans les décisions prises par les paysans-agriculteurs. En ce sens, Capillon et al. (1980) font remarquer que: « *Il est nécessaire de préciser, ici, que la cohérence de l'ensemble du système se réfère à la vision qu'à l'agriculteur de sa situation et qu'en conséquence, cela n'exclut pas l'existence de contradictions ou d'antagonismes, voire de décisions jugées a posteriori non adéquates par un observateur muni d'informations et de références différentes de celles de l'agriculteur* ».

Enfin, nous pensons qu'après avoir exposé les différents concepts, nous devons nous intéresser au fonctionnement du modèle. En effet, ce dernier repose sur une double adaptation du projet, c'est-à-dire de l'ensemble des objectifs, à la situation et vice versa et donc ce processus adaptatif va jouer sur les décisions prises par le paysan-agriculteur. Autrement dit, les décisions peuvent être révisées d'un moment à l'autre si le paysan-agriculteur se rend compte que les objectifs qu'il s'était fixé risquent d'être compromis par des contraintes que lui impose l'environnement et sur lesquelles il ne peut agir. Ainsi, on peut souligner que: « *Au fur et à mesure du déroulement du temps, l'agent remet en cause certains objectifs en fonction des difficultés rencontrées pour mettre en œuvre les décisions prises pour les atteindre* » (Chia, 1987).

Par ailleurs, en se référant à Gastellu (1980), il faut repérer les communautés de production, de consommation et d'accumulation en plus de la communauté de résidence pour bien parvenir à

repérer les niveaux de décision au sein de l'exploitation et comprendre le fonctionnement de celle-ci.

Ainsi, il définit la communauté de production *comme le groupe de personne qui contribuent à la création et à la fourniture du produit.*

Quant à la *communauté de consommation, elle est perçue comme le groupe de personnes qui participent à la destruction d'une partie du produit en vue de la reconstitution de la force de travail.*

Enfin, la communauté d'accumulation est perçue comme *le groupe de personnes qui mettent en commun le surplus obtenu après la consommation.* Ainsi, ces trois communautés qui ont une finalité économique pourraient être mieux perçues si on arrive à définir et à délimiter la communauté de résidence que Gastellu (1980) définit comme : *le groupe de personnes qui partagent un même espace d'habitation, séparé des autres par une frontière visible (mur, palissade en tiges de mil,...).*

## **PARTIE 2 :**

De Dinguiraye à Thinou Mbarick : la recherche de terrain

## I- Méthodologie :

Vu le peu de temps –un mois- dont nous disposions pour mener nos enquêtes, nous avons jugé nécessaire de limiter ces dernières à cinq concessions dans deux villages, auprès desquelles nous avons mené des entretiens avec le chef d'exploitation, une de ses épouses et un de ses dépendants –fils et/ou *mbindane*-

Tout d'abord, l'état des connaissances a été réalisé grâce à une revue bibliographique qui nous a permis d'avoir un certain nombre d'informations propres à nous faciliter les enquêtes de terrain et leur analyse.

Dans chaque village cinq concessions ont été choisies, au niveau desquelles une à trois *exploitations agricoles familiales* ont pu être identifiées et dans lesquelles nous avons recueilli des informations, sur les aspects du système de production (foncier, main d'œuvre, équipement agricole, production) ainsi que sur ceux de la diversification des activités extra agricoles et des revenus.

Ainsi, avant de nous rendre sur le terrain nous avons élaboré un guide d'entretien qui comportait des interrogations relatives à tous ces aspects (cf. annexe 1) et dont les résultats ont été résumés dans les différents tableaux du texte. Un des tableaux portait sur la composition des revenus de chaque membre de l'exploitation afin de pouvoir comparer la part des différentes sources de revenus et de conclure sur l'importance et le caractère indispensable des revenus non agricoles. Cependant, nous tenons à préciser la façon dont nous avons procédé pour calculer les revenus agricoles dans chaque exploitation. En effet, nous avons considéré que le revenu agricole correspond à la différence entre toutes les recettes et dépenses en flux financiers concernant l'agriculture, respectivement l'ensemble des ventes et achats effectués par le chef d'exploitation et concernant uniquement l'activité agricole. Cependant, nous n'avons pas intégré l'autoconsommation qui ne fait pas l'objet d'une transaction et n'est pas prise en compte dans les dépenses de l'exploitation car le chef d'exploitation tire les produits –notamment les céréales- de son propre champ dans ce cas précis.

Quant aux revenus non agricoles, nous les définissons comme la somme des revenus extra agricoles et des revenus issus des migrations et de l'émigration. Ces derniers correspondent à ceux qu'un paysan-agriculteur peut gagner s'il travaille à Dakar ou dans une autre région du pays durant la saison sèche en plus de l'argent qu'un de ses proches parents basés à l'étranger lui envoie. Tandis que les revenus extra agricoles sont l'ensemble des revenus tirés des activités -autre que l'agriculture- qui sont pratiquées par les chefs d'exploitation dans le village (cas de Dinguiraye) ou dans des zones se trouvant aux environs (cas de Mékhé pour Thinou Mbarick). Ainsi, d'après nos enquêtes, ces revenus extra agricoles proviennent des activités comme le commerce de détail et de gros, la gestion d'un moulin à mil et d'un forage, la réparation de mobylettes, la cordonnerie, la maçonnerie et le petit commerce de condiments et de produits agricoles.

Par ailleurs, nous rappelons que l'organisation traditionnelle peut être décrite comme une pyramide où nous avons au sommet le village -dirigé par un chef de village- qui est composé de plusieurs concessions ou carrés dans lesquelles peuvent exister une à plusieurs *exploitation(s) agricole(s) familiale(s) –njël* selon le langage vernaculaire-.



Au niveau du village de Dinguiraye, où nous avons passé dix jours, les enquêtes ont été menées avec notre maître de stage et le choix des concessions a été fait par le chef de village suivant les critères que nous lui avons proposés.

Pour mieux comprendre cette démarche, nous nous proposons d'expliquer tout d'abord les raisons qui ont motivé le choix des deux villages, avant de passer à celles qui sont à la base du choix des concessions.

## I- 1- Le choix des villages :

Les deux villages ont été choisis, compte tenu de leurs situations contrastées notamment en ce qui concerne leur milieu physique (pluviométrie, sols, végétation, etc.), leur situation géographique, les systèmes de productions agricoles qui y dominent mais aussi l'importance et la nature des activités extra agricoles pratiquées. Ce choix a été fait en concertation avec l'ISRA qui, dans le cadre du projet sur les *exploitations agricoles familiales*, considère le bassin arachidier comme l'une des zones agro-écologiques les plus importantes du pays.

Ainsi, dans un premier temps nous avons commencé des enquêtes dans le village de Dinguiraye, situé au sud du bassin arachidier plus précisément dans la région de Kaolack qui dispose de potentialités agricoles intéressantes. Avec une pluviométrie plus importante (600 à 700 mm environ par an, cf. carte 1) et des pluies qui arrivent plus tôt que dans les villages situés dans le nord du bassin, les semis débutent généralement vers mi-juin, début juillet et durant cette période il n'est pas toujours facile d'avoir un entretien avec les paysans. Par conséquent, nous avons mené nos enquêtes dans ce village compte tenu de leur calendrier cultural et de leur disponibilité.

Sur le plan pédologique, les sols ne sont pas épuisés et sont toujours favorables à l'activité agricole même si les réserves en terres cultivables sont pratiquement saturées à cause de la pression foncière. Par ailleurs, les activités extra agricoles telles le commerce prennent de l'importance dans ce village pour plusieurs raisons, notamment sa proximité par rapport au réseau routier, ce qui fait que la plupart des revenus non agricoles proviennent des activités pratiquées dans le village même. Nous avons été introduit dans le village par les autorités administratives qui ont expliquées au chef de village l'objectif de notre étude ainsi que les informations qui nous seraient utiles pour mener à bien ce travail.

Contrairement au Sud, le Nord du bassin arachidier dans lequel se trouve le village de Thinou Mbarick -région de Thiès- ne dispose pas de potentialités agricoles aussi importantes. Avec une moyenne pluviométrique plus faible (350 à 400 mm environ par an, cf. carte 1) et des sols dégradés, l'agriculture devient de plus en plus une activité peu rémunératrice dans cette zone. En outre, contrairement à Dinguiraye, les activités extra agricoles bien qu'étant développées ne sont pas basées au niveau du village mais plus précisément à Mékhé –situé à 2 km du village sur la route nationale 1- ou à Dakar. Quant aux migrations, elles sont plus fréquentes dans ce village où les difficultés que l'on rencontre en tant que paysan n'incitent pas à rester au village, encore moins de dépendre de l'agriculture pour faire vivre les membres de son exploitation et satisfaire ses propres besoins.

Par ailleurs, notre introduction dans ce village a été facilitée par l'Union Générale des Producteurs de Mékhé, qui a permis de mettre en place un groupement des femmes. Ainsi, celles-ci peuvent bénéficier de crédits pour développer des activités génératrices de revenus mais aussi disposer d'une épargne qui pourra les aider en cas de difficultés. Pratiquement sur les huit exploitations enquêtées, presque toutes les femmes sont adhérentes à ce groupement et justifient leur adhésion pour diverses raisons.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que vu le temps limité de présence sur le terrain, il nous était pas possible de constituer un large échantillon représentatif de la diversité des *exploitations agricoles familiales* des deux villages. C'est pourquoi nous avons opté pour un choix raisonné à partir des études de cas.

## I- 2 - Le choix des concessions :

Dans le village de Dinguiraye, le choix des concessions a été fait en concertation avec le chef de village qui, compte tenu des informations qui nous étaient utiles dans le cadre de ce travail ainsi que d'autres critères, nous a proposé les cinq concessions dans lesquelles ces enquêtes ont été menées. Au niveau de ces concessions, nous avons pu faire les enquêtes sur toutes les *exploitations agricoles familiales* qui finalement étaient au nombre de onze.

L'un des critères qui a guidé ce choix consistait à prendre une concession où l'on pratique uniquement l'activité agricole afin de voir la place qu'elle a dans les *exploitations agricoles familiales*, et si cette place est toujours la même comparativement aux années 80. Ainsi, nous avons commencé les enquêtes avec trois concessions où les chefs d'exploitation font de l'agriculture mais surtout du commerce et ces derniers correspondent aux plus riches de l'échantillon. Cependant, pour ne pas biaiser les résultats, nous avons choisi deux autres concessions où l'agriculture est la principale activité des chefs d'exploitation.

Pour ce faire, l'accent a été mis sur l'organisation du travail -qui est selon Benoît-Cattin et Faye, l'approche la plus objective de l'exploitation agricole (Benoit-Cattin et Faye, 1982)-, le foncier, l'organisation de la production et de la consommation et dans une moindre mesure sur le capital de l'exploitation avec le cheptel et les équipements agricoles. En outre, nous nous sommes intéressés aux phénomènes de migration et d'émigration pour mieux voir dans quelle mesure les revenus qu'on en tire peuvent contribuer à la reproduction de l'exploitation. Aussi, la pratique des activités extra agricoles telles le commerce a été étudiée dans la mesure où elle pouvait nous permettre d'analyser si leur présence avait un impact ou pas sur le fonctionnement de l'*exploitation agricole familiale*. Enfin, nous pouvons noter que la taille des concessions a été un des critères de choix, pour voir si celles constituées d'une seule exploitation rencontrent moins de difficultés que les autres où sont présentes deux à trois exploitations.

Tout ceci devait nous permettre de revisiter les contours de l'*exploitation agricole familiale* afin de comprendre son fonctionnement à partir des niveaux de décisions pour analyser dans quelle mesure celles-ci relèvent uniquement du chef d'exploitation et dans quel domaine.

Par ailleurs, concernant le village de Thinou Mbarick, les mêmes critères ont guidé notre choix et ceci s'est fait avec les femmes du groupement, qui ont organisé une assemblée de village à cette occasion. Aussi, compte tenu de la pratique de l'agriculture, de l'importance des activités extra agricoles et des migrations ainsi que de la taille des concessions, nous avons pu choisir les

cinq concessions dans lesquelles se sont menées nos enquêtes. Celles-ci ont portées particulièrement sur huit *exploitations agricoles familiales* qui constituent les cinq concessions. Il faut souligner que, si les paysans-agriculteurs de Dinguiraye ont été confrontés à des contraintes de temps, du fait d'un calendrier cultural plus ou moins chargé à cause de l'arrivée des premières pluies, ceux de Thinou Mbarick n'étaient pas dans la même situation car la saison des pluies n'avait pas commencé lors de notre séjour dans ce village. En effet, il n'était pas aussi facile pour nous de les voir parce que pratiquement tous les chefs d'exploitations ainsi que les dépendants passaient la journée à Mékhé pour s'adonner à leurs activités extra agricoles, ne revenant le plus souvent que le soir. Par conséquent, pour rendre notre présence la moins pesante possible, la plupart des entretiens ont été effectués en début de soirée après qu'ils soient retournés chez eux et qu'ils aient assez de temps pour répondre à toutes nos questions. Dans ce village également, la dynamique des femmes nous a poussé à mettre l'accent sur les différents niveaux de décisions dans l'*exploitation agricole familiale*, afin de voir si leur rôle y est incontournable ou bien si toutes les décisions incombent au chef d'exploitation comme c'était le cas il y a environ vingt ans.

Enfin, il nous faut noter que, sur le plan de l'approche méthodologique, une comparaison des deux villages nous a permis de faire un constat intéressant. A savoir qu'une introduction et une prise de contact avec les populations locales, peut avoir un impact assez positif sur la quantité et la qualité des informations que nous cherchons. En effet, au niveau du village de Dinguiraye, les enquêtes ont été beaucoup plus difficiles à mener qu'à Thinou Mbarick, et nous pensons que ceci s'explique par deux raisons principalement.

- Dans un premier temps, après avoir été accueillis par les femmes du groupement de Thinou Mbarick, une assemblée de village a été organisée dès notre arrivée et nous nous sommes présentées à l'assistance -comme il se doit dans un village- avant d'exposer par la suite l'objectif de notre travail.

- Ensuite, nous avons passé dix jours dans le village, période durant laquelle nous sommes restés toujours en contact avec les paysans; ce qui nous a permis quand même d'avoir des idées plus claires sur leur manière de vivre.

Enfin, au terme de notre travail, une autre assemblée de village a été organisée; d'une part, pour remercier les populations de leur accueil et de leur disponibilité à notre égard et, d'autre part, pour rendre compte des conclusions qui découlent de nos enquêtes afin de les mettre en conformité avec leur perception de la situation.

Par compte, dans le village de Dinguiraye, nous n'avons pas pu bénéficier de l'appui d'une organisation paysanne et notre seul interlocuteur institutionnel a été le chef de village. En outre, dans ce village où le commerce est très développé du fait de la présence d'un marché hebdomadaire, il a été difficile d'obtenir des chefs d'exploitation les données relatives à leurs revenus extra- agricoles.

Avant de passer au contexte de l'étude, nous allons présenter les moyennes de précipitations au Sénégal en 2002 à partir de la carte 1.

Carte 1: Les moyennes de précipitations au Sénégal en 2002



## II- Contexte de l'étude :

### II- 1- Le village de Dinguiraye :

Le village de Dinguiraye est situé dans la région de Kaolack, département de Nioro du Rip à quelque 230 Km de Dakar. Fondé par les lignages Thiam et Dème -disparu par la suite- ce village dominé par les wolofs fut repris par le lignage des Tambédou, vers les années 50. Sur le plan des infrastructures, on peut noter la présence d'une école primaire et d'un forage qui alimente les villages voisins. Sa proximité par rapport à la route nationale ( Kaolack-Nioro- Gambie ) explique la tenue d'un marché hebdomadaire (louma), ainsi que le développement de différentes formes de commerce.

La situation géographique du village -sud bassin arachidier- justifie ses potentialités agricoles, notamment en matière de moyenne pluviométrique et de qualité des sols, comparativement à ceux du Centre et Nord du Bassin. Si l'on se réfère aux moyennes des précipitations de 2002, le village se situe sur l'isohyète de 700 mm environ (cf. carte 1).

Cependant concernant la disponibilité des terres cultivables, nous constatons que la saturation foncière s'accroît gravement dans le village et entraîne le développement de la location de parcelles destinées à la culture pluviale. Les systèmes de production sont dominés par les cultures de mil et d'arachide tandis que plus récemment les cultures de maïs et de pastèque se sont aussi développées. L'élevage en dehors de celui des animaux de trait (ânes, chevaux et bœufs) est très peu développé, les wolofs n'ayant pas une tradition d'élevage comme les agropasteurs Serers ou Toucouleurs par exemple.

### II- 2 - Le village de Thinou Mbarick :

Fondé par la communauté lignagère des «Niang», le village de Thinou Mbarick est situé dans la région de Thiès, département de Tivaouane, à quelque 125 Km de Dakar. C'est un village qui, contrairement à Dinguiraye, n'a pas assez d'infrastructures avec une absence d'électricité et d'école, ce qui du coup oblige les enfants à marcher quelques 2 Km quotidiennement pour rejoindre les classes.

Concernant les potentialités agricoles, elles ne sont pas non plus très importantes du fait des sols très dégradés et de plus en plus pauvres et une moyenne pluviométrique plutôt faible, comparée à celle du Sud du bassin. Ainsi, nous pouvons noter que la moyenne pluviométrique enregistrée en 2002 était de 400 mm, ce qui comparée au village de Dinguiraye est plutôt faible (cf. carte 1).

Dans ce village les systèmes de production sont orientés aussi vers les productions végétales dominées par le mil et l'arachide mais d'autres spéculations comme le manioc et l'oseille de guinée «*bissap*» se développent davantage. Quant à l'élevage, la situation décrite pour Dinguiraye reste valable dans ce village constitué également par des wolofs. Par ailleurs, la terre constitue un facteur limitant pour qui veut pratiquer l'agriculture, à cause de la saturation foncière qui prévaut depuis quelques années. Ainsi, le manque de terres et les autres contraintes

qui handicapent l'activité agricole, font que la main d'œuvre active -c'est-à-dire les hommes ayant entre 20 et 35 ans environ- est pratiquement absente du village.

C'est pourquoi, il n'est pas étonnant de trouver dans les champs que des enfants de moins de vingt ans, en plus des femmes et des vieux. Pour mieux comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales* de ce village, nous allons mettre l'accent sur l'organisation du travail, le foncier, l'organisation de la production et de la consommation ainsi que l'importance des activités extra agricoles et des migrations au sein de l'exploitation.

Pour ce faire, nous présentons d'abord l'organisation de la concession, avant de passer aux résultats de l'enquête et à l'illustration des concepts mobilisés.

## II- 3 - l'organisation de la concession :

La concession correspond à un lieu de résidence, regroupant le plus souvent une à trois exploitations, gérées par des frères agnatiques et/ ou utérins, qui restent unis sur le plan de la production, du vivant de leur père. Le chef de concession -ou "*Borom keur*"<sup>10</sup> dans le langage vernaculaire- correspond au plus âgé de la fratrie. Il prend, le plus souvent en concertation avec ses frères, toutes les décisions concernant la concession, en particulier sur le plan social. Il est chargé de représenter le groupement familial dans les instances du village, mais aussi de veiller à assurer la concorde dans la concession.

Etant le plus souvent chef de concession et chef d'exploitation à la fois, le "*Borom keur*" bénéficiait du travail obligatoire de ses frères cadets et des autres membres de la concession. En contrepartie, il tirait de ses propres parcelles les céréales pour l'alimentation du groupement familial et constituait par la même occasion les stocks qui devaient leur permettre de faire face à d'éventuels déficits vivriers. Cependant, à en croire les chefs de concession, cette situation a évolué car depuis la crise agricole, les difficultés se sont multipliées et la production ne permet plus de faire face aux besoins vivriers de la famille.

Aussi assiste t-on de plus en plus, selon ces mêmes chefs de concession, à une segmentation des ménages au sein de la concession, dont les membres le plus souvent n'ont en partage que la prise du repas. Ainsi, le chef de concession ne supporte de nos jours, que les dépenses afférentes à son exploitation et aux groupements de personnes qui y sont rattachés, en l'occurrence celles relatives aux charges vivrières.

Par ailleurs, les chefs de concession considèrent que leur autorité d'antan n'est pas comparable à celle d'aujourd'hui, du fait d'une "démocratie" qui a eu des conséquences néfastes sur l'éducation des nouvelles générations. Par conséquent, le rôle que joue les chefs de concession de nos jours est un peu flou car ils observent une régression de leur autorité et ils apparaissent plus comme chefs d'exploitation que chefs de concession.

Nous allons à présent, focaliser notre attention sur les résultats qui ont été obtenus à partir de ces enquêtes avant de terminer par une illustration des concepts mobilisés et un questionnement du cadre théorique.

---

<sup>10</sup>: Littéralement ce terme signifie le propriétaire de la concession ou de la maison.

### III- Résultats des enquêtes et illustration des concepts mobilisés:

#### III- 1- Résultats des enquêtes :

##### III- 1- 1 °) L'organisation de l'exploitation à Dinguiraye :

L'exploitation est gérée par le chef d'exploitation, qui a en charge toutes les dépenses nécessaires aux membres de son foyer, en l'occurrence sa ou ses femmes et enfants, qui avec les dépendants, constituent la main d'œuvre familiale. Le chef d'exploitation - ou «*Borom njël*»<sup>11</sup> dans le langage vernaculaire- avait l'obligation de satisfaire ses besoins vivriers et ceux des siens uniquement à partir des produits de l'exploitation, en particulier les céréales comme le mil. Cependant, avec les difficultés sans cesse croissantes du secteur agricole, le chef d'exploitation est plus que jamais confronté à des problèmes qui l'empêchent de faire face à toutes ses charges. Par conséquent, les différents ménages existant au sein de la concession se sont progressivement autonomisés, ce qui a abouti à une segmentation et une organisation différente de celle qui y régnait dans le passé.

Pour illustrer ce constat et mieux comprendre toutes les mutations observées dans le fonctionnement des exploitations, nous nous proposons de focaliser notre attention sur le foncier, l'organisation du travail, l'équipement agricole, l'organisation de la production et de la consommation et nous terminerons par les activités génératrices de revenus extra agricoles comme les migrations et le commerce, qui a une importance particulière dans ce village.

##### III- 1- 1- 1°) le foncier :

Par le passé, les terres étaient obtenues par défrichement, ce qui donnait le droit de propriété aux membres de la communauté lignagère. Ainsi, la plupart des paysans-agriculteurs ont acquis leurs terres par héritage, ce qui ne les empêche pas de pouvoir louer des terres à d'autres paysans qui ne pratiquent plus l'agriculture, s'ils en ont les moyens. Au niveau du village, les nouveaux arrivants pouvaient disposer de parcelles de cultures que leur attribuait le chef de village, mais du fait de la saturation foncière cette pratique est devenue rarissime.

Par conséquent, nous assistons de plus en plus à un phénomène inconnu auparavant, à savoir la location des terres. L'hectare est loué en moyenne à 15 000 Fcfa /an, quelle que soit la culture pratiquée. Nous pouvons remarquer que cette pratique, plus ou moins récente, est réservée à la frange des paysans-agriculteurs qui, en plus de l'agriculture, font du commerce. Ceux-ci disposent du numéraire pour payer la location des parcelles avant les semis ou dans le cas contraire ont la confiance des propriétaires si le paiement se fait à la récolte.

Par ailleurs, cette saturation foncière qui pose de plus en plus problèmes, prive les femmes de parcelles de culture et le plus souvent elles ont moins de 0,5 ha concédé par leur époux. Avec un revenu agricole insuffisant, elles sont ainsi obligées de s'adonner à d'autres activités, telles que le petit commerce, pour s'en sortir. Ainsi la terre qui est un des éléments clés de l'activité

---

<sup>11</sup> : signifie littéralement le propriétaire de la cuisine, c'est-à-dire celui qui doit donner la ration ainsi que les céréales pour nourrir sa/ses femme(s) et enfant(s).

agricole, devient de plus en plus une contrainte pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer les charges locatives.

D'ailleurs, on peut constater sur le terrain que la jachère n'existe pratiquement plus dans cette zone, à cause d'une insuffisance des terres cultivables. Aussi, importe t-il de souligner que, malgré la législation foncière qui interdit la vente de terres, cette pratique existe dans ce village où les paysans en parlent d'une façon générale même s'ils n'osent pas dire qu'eux mêmes ont acheté ou vendu des terres. Légalement la terre appartient à l'Etat et ce sont les communautés rurales qui doivent en assurer la gestion.

Tableau 1 : le foncier

Concessions	Exploitations	Terres en « propriété » et cultivées (ha)	Superficies louées par le chef d'exploitation (ha)	Superficies empruntées par le chef d'exploitation (ha)	Superficies cultivées <sup>12</sup> (ha)	Superficies mises en jachère (ha)	Superficies prêtées par le chef d'exploitation (ha)
<b>A</b>	<b>Exp.1</b>	4	8	0	12	0	0
	<b>Exp.2</b>	6	5	0	11	0	0
	<b>Exp.3</b>	3	0	0	3	0	0
<b>B</b>	Exp.1	3	0	1	4	0	0
	Exp.2	3	0	0	3	1	0
	Exp.3	4	3	0	7	0	0
<b>C</b>	<b>Exp.1</b>	0	13	0	13	0	0
	<b>Exp.2</b>	4	5	0	9	0	0
<b>D</b>	Exp.1	4,5	0	0	4,5	0	1,5
	Exp.2	5	0	0	5	0	0
<b>E</b>	<b>Exp.1</b>	0	12	0	12	0	0

<sup>12</sup> : **NB** : Les superficies cultivées correspondent au total des superficies en propriété, des superficies louées et des superficies empruntées.



### III- 1- 1- 2°) La main d'œuvre : l'organisation du travail :

La main-d'œuvre employée dans les exploitations est le plus souvent familiale, assurée par les enfants du chef d'exploitation présents au village et les femmes. Cependant à elle seule, cette main-d'œuvre familiale n'est pas toujours en mesure d'accomplir tous les travaux agricoles, ce qui explique la présence de dépendants salariés -qui le plus souvent ne sont pas apparentés au chef d'exploitation- dans les cinq exploitations de notre échantillon.

Ces derniers -appelés "*mbindanes*"<sup>13</sup> dans le langage vernaculaire- travaillent dans l'exploitation selon les termes d'un contrat de sept mois, comprenant nourriture et logement gratuits ainsi qu'un salaire moyen de 90 000 Fcfa pour les sept mois. Mais ils ne disposent pas de parcelles personnelles du fait d'une saturation foncière. Il faut souligner que le recours à ces dépendants salariés n'est pas une pratique généralisée dans le village et nous constatons que seuls les chefs d'exploitation s'adonnant à des activités extra agricoles comme le commerce, ont les moyens de rémunérer un salarié. Parallèlement, il existe des paysans-agriculteurs, qui, n'ayant pas assez de moyens, se contentent de payer des journaliers à raison de 1 000 Fcfa environ la journée quand les travaux agricoles s'intensifient. Cette pratique a été observée chez deux exploitations sur les onze de l'échantillon. Elle est relativement récente car traditionnellement, on avait recours à des dépendants familiaux -«*sourgas*» dans le langage vernaculaire- qui dans la plupart des cas étaient apparentés au chef d'exploitation ou à des travailleurs saisonniers appelés "*nawétanes*".

En effet, en contrepartie de la nourriture et du logement gratuits ces derniers avaient droit à des parcelles et s'organisaient pour pouvoir effectuer tous les travaux agricoles sur leurs propres parcelles et sur celles du chef d'exploitation. L'essentiel de leurs charges, en l'occurrence la nourriture et le logement, étant supporté par le chef d'exploitation, leur objectif était de devenir au fil des années de plus en plus autonomes, en acquérant des matériels agricoles et du cheptel, ou en se détachant de la concession après le mariage.

La disparition de ces deux types de dépendance, « *nawétanes* » et « *sourgas* », s'explique par les difficultés que rencontrent les paysans-agriculteurs à satisfaire leurs propres besoins et ceux des siens, mais aussi et surtout par la saturation foncière qui ne leur permet plus d'allouer des terres aux dépendants.

Par ailleurs, un autre changement a également été observé et correspond à la disparition du travail solidaire villageois ou «*thiantané*», à cause notamment de la dégradation des relations sociales. Sur les onze exploitations enquêtées, seules deux ont pu bénéficier de ce genre de travail, car la main d'œuvre active y était pratiquement nulle et leurs chefs n'avaient pas les moyens de s'offrir un dépendant salarié.

Nous pouvons donc constater qu'en plus de la pression foncière, la main-d'œuvre peut être une contrainte pour un chef d'exploitation ayant envoyé ses enfants dans les grandes villes pour travailler ou pour étudier, et n'ayant pas assez de ressources pour prendre en charge et payer un dépendant salarié au terme de son contrat.

---

<sup>13</sup> : A distinguer du sens traditionnel de ce terme qui signifie domestique de sexe féminin en milieu urbain, sachant que ceux de sexe masculin sont appelés « boy »

Tableau 2 : La main d'œuvre

Concessions	Exploitations	Main d'œuvre familiale	Main d'œuvre salariée permanente ( <i>mbindanes</i> )	Main d'œuvre salariée (journaliers)	Entraide reçue ( <i>thiantané</i> )
A	Exp.1	5 actifs ( 1 ) 3 actifs ( ½ )	1	non	non
	Exp.2	3 actifs ( 1 ) 2 actifs ( ½ )	1	non	non
	Exp.3	6 actifs ( 1 ) 1 actif ( ½ )	0	oui	non
B	Exp.1	3 actifs ( 1 ) 1 actif ( ½ )	0	non	oui
	Exp.2	1 actif ( 1 ) 2 actifs ( ½ )	0	non	oui
	Exp.3	4 actifs ( 1 ) 1 actif ( ½ )	0	non	non
C	Exp.1	3 actifs ( 1 ) 7 actifs ( ½ )	1	non	non
	Exp.2	2 actifs ( 1 ) 3 actifs ( ½ )	1	non	oui
D	Exp.1	5 actifs ( 1 ) 4 actifs ( ½ )	0	non	non
	Exp.2	3 actifs ( 1 )	0	oui	non
E	Exp.1	2 actifs ( 1 ) 2 actifs ( ½ )	1	non	non

Oui : si le type de main d'œuvre indiquée existe dans l'exploitation ;

Non : si le type de main d'œuvre indiquée n'existe pas dans l'exploitation ;

Actif ( 1 ) : signifie actif à temps plein ;

Actif ( ½ ) : signifie actif à temps partiel.

### III- 1- 1- 3°) L'équipement agricole :

La plupart des chefs d'exploitation enquêtés ont soulevé le problème des matériels agricoles qui sont très vétustes et peut donc constituer une contrainte pour l'activité agricole. En effet, ces matériels, en particulier les houes et les semoirs datent le plus souvent du programme agricole d'avant 1980 et les paysans-agriculteurs les ont acquis par héritage de leur père dans la majeure partie des cas.

Ainsi, à l'approche de chaque hivernage, ils font réparer leurs matériels pour mieux les utiliser mais aussi les prêter à leurs épouses qui en sont dépourvues. Celles-ci ne disposent pas de matériels agricoles parce qu'elles disent ne pas avoir les moyens d'en acheter et les petites superficies qu'elles ont ne les incitent pas à y investir.

Quant aux dépendants salariés -« *mbindanes* »-, ils n'ont pas de matériels agricoles tandis que les autres dépendants tels les fils du chef d'exploitation peuvent utiliser ceux de leur père.

Par conséquent, vu la vétusté des matériels agricoles, qui est l'un des problèmes les plus souvent soulevés par les paysans, l'Etat a mis en place cette année un programme de distribution de nouveaux matériels sur l'ensemble du territoire pour pallier ce problème.

Par ailleurs, en ce qui concerne le cheptel de trait, il est surtout représenté par les équins et asins qui perdent de la valeur en vieillissant, ce qui n'est pas le cas des bœufs de trait. En l'occurrence, la traction équine et/ou asine est présente dans toutes les exploitations, tandis que la traction bovine n'est présente que dans trois exploitations sur les onze de l'échantillon. Nous pouvons aussi constater que les chefs d'exploitation les mieux équipés sont ceux qui, en plus de l'agriculture, font du commerce.

Tableau 3 : l'équipement agricole

Concessions	Exploitations	Animaux de trait				Matériels agricoles			
		Chevaux	Jument	Anes	Bovins de trait	Semoirs	Houes	Souleveuse	Charrette
<b>A</b>	<b>Exp.1</b>	1	0	1	0	1	2	0	1
	<b>Exp.2</b>	1	0	0	2	1	4	1	0
	<b>Exp.3</b>	1	0	1	0	0	0	0	0
<b>B</b>	Exp.1	1	0	1	2	0	1	0	1
	Exp.2	0	1	1	0	1	2	0	0
	Exp.3	0	0	1	0	2	3	0	0
<b>C</b>	<b>Exp.1</b>	1	0	0	2	3	3	0	1
	<b>Exp.2</b>	2	0	0	0	3	2	2	1
<b>D</b>	Exp.1	0	1	0	0	1	1	0	0
	Exp.2	0	1	0	0	0	0	0	0
<b>E</b>	<b>Exp.1</b>	1	2	0	0	3	3	0	1

### III- 1- 1- 4°) L'organisation de la production et de la consommation :

Dans le passé, les produits de l'exploitation, en particulier les céréales comme le mil et le maïs, étaient destinés à la consommation du groupement familial, tandis qu'une très grande partie de la production d'arachide était destinée à la vente, pour assurer des revenus aux paysans-agriculteurs. Quant aux femmes, après avoir reçu les céréales de leur époux-chef d'exploitation, elles étaient chargées d'apporter les condiments -qu'elles pouvaient se procurer le plus souvent grâce à la cueillette- pour préparer le repas au niveau des cuisines. Celui-ci se prenait en commun entre tous les membres de la concession, et les produits tels les céréales pouvaient être stockés dans des greniers. Cependant, cette organisation est aujourd'hui marquée par quelques mutations, aussi bien sur le plan de la production que de la consommation.

En effet, depuis la crise agricole les problèmes d'approvisionnements vivriers ne font que se multiplier et la faiblesse des rendements fait que les paysans-agriculteurs ne peuvent plus nourrir leur famille uniquement à partir des produits de l'exploitation. L'année dernière, le gouvernement avait lancé un programme pour produire un million de tonnes de maïs, mais les rendements obtenus ont été très mauvais selon les paysans-agriculteurs du fait de la mauvaise qualité des semences distribuées. Par conséquent, ils sont obligés d'acheter du mil et du maïs pour faire face au déficit vivrier, sans parler du riz qui n'est pas produit dans cette zone, ce qui fait que les dépenses vivrières deviennent de plus en plus difficiles à supporter par le chef d'exploitation. Ainsi, il est suppléé par sa femme qui, le plus souvent, se débrouille avec ses propres moyens pour compléter la dépense quotidienne<sup>14</sup> et acheter les condiments à partir d'un modeste revenu qu'elle tire en générale de son activité extra agricole, comme le petit commerce. Ici, il faut préciser que la cueillette, qui permettait aux femmes de se procurer les condiments pour préparer les repas, a pratiquement disparu dans ce village.

Par ailleurs, concernant la consommation, nous avons pu constater que la prise en commun de tous les repas au sein de la concession n'est plus automatique. Ainsi, le déjeuner est pris en commun entre tous les membres de la concession tandis que pour les autres repas, le plus souvent, ils ne rassemblent plus que les membres de chaque exploitation. Ce phénomène est une conséquence de la segmentation des ménages que l'on observe de plus en plus dans les concessions, à cause des difficultés qui handicapent l'agriculture. En conséquence, les paysans-agriculteurs élaborent des stratégies en s'intégrant dans un système de plus en plus marchand, avec le développement d'activités extra agricoles comme le commerce, l'artisanat et le travail en ville.

Nous allons présenter dans le tableau suivant, les différentes productions des membres de l'exploitation suivant les surfaces cultivées en 2003.

---

<sup>14</sup> : la dépense quotidienne correspond à l'argent qu'un homme doit donner à sa femme tous les jours pour qu'elle puisse acheter les condiments et le riz pour préparer le repas.

Tableau 4 : Les différentes productions des membres de l'exploitation suivant les surfaces cultivées en ha

Conces- sions	Exploi- tations	Statut dans l'exploitation	Surfaces cultivées en 2003 en ha						
			Mil	Arachide	Maïs	Pastèque	Bissap	Tomate	Total
A	Exp.1	CE	4	3	2	1	0	2	12
		Dép.(mbin.)	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
	Exp.2	CE	4	1	4,5	0,5	0	1	11
		Dép.(mbin.)	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
	Exp.3	CE	3	0	0	0	0	0	3
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
B	Exp.1	CE	2	2	0	0	0	0	4
		Dép.	1	2	1	0	0	0	4
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
	Exp.2	CE	2	1	0	0	0	0	3
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
	Exp.3	CE	3	2	2	0	0	0	7
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
C	Exp.1	CE	4	6	3	0	0	0	13
		Dép.(mbin.)	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0,75	1	0	0	1	0	2,75
	Exp.2	CE	2	4	3	0	0	0	9
		Dép.(mbin.)	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	2	0	0	0	0	0
D	Exp.1	CE	2,5	1	0,5	0	0	0,5	4,5
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	0	0,5	0	0	0	0	0,5
	Exp.2	CE	2	1	1	1	0	0	5
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
E	Exp.1	CE	6	5	1	0	0	0	12
		Dép.	6	4	2,5	3	0	0	15,5
		Femme	0	0,5	0	0	0	0	0,5

Néant : signifie qu'il n'y a pas de dépendant ou que ce dernier était absent au moment de l'enquête ;

Dép.(mbin.) : signifie dépendant *mbindane* ;

Dép. : signifie dépendant familial comme par exemple fils ou neveu du chef d'exploitation ;

CE : chef d'exploitation

### III- 1- 1- 5°) Le développement des activités extra agricoles et la place des migrations:

#### a°) Le chef d'exploitation :

Suite aux contraintes de l'agriculture depuis quelques années, les activités extra agricoles se sont bien développées dans le village de Dinguiraye. En effet, dans notre échantillon constitué de onze exploitations, tous les chefs d'exploitation -en plus de l'agriculture- se sont intégrés dans un système de plus en plus marchand. Ainsi, on peut distinguer deux types de chef d'exploitation dans ce village, d'une part les plus aisés qui, en plus de l'agriculture, font du commerce de détail ou de gros (céréales). Ces derniers ont souvent du capital et investissent dans l'agriculture en spéculant sur les produits agricoles, en louant des terres ou en embauchant des dépendants salariés (cas des exp.1 et 2-A, exp.1 et 2-C et exp.1-E).

Et d'autre part, les chefs d'exploitation les plus pauvres qui n'ont que leur force de travail à vendre dans les « *loumas* » -marché hebdomadaire- où ils vendent des animaux appartenant à des tiers moyennant une quote- part sur le prix de vente. Dans cette deuxième catégorie aussi, certains chefs d'exploitation partent en migration à Dakar pour faire du « *bana- bana* » -petit boulot temporaire- durant les neuf mois de saison sèche. Ces derniers affirment que les revenus non agricoles leur permettent juste d'acheter des céréales en cas de déficit vivrier, d'acheter des semences et de réparer quelques matériels agricoles mais ils ne sont pas assez consistants pour pouvoir louer des terres ou prendre des dépendants salariés (cas des exp.1 et 2-B et 1 et 2-D). Par conséquent, la capacité d'investissement de cette deuxième catégorie de chefs d'exploitation est moins importante, comparée à ceux qui sont carrément dans le commerce. Cependant, il importe de préciser que les activités extra agricoles ne sont pas uniquement le fait des chefs d'exploitation, puisque les autres membres de la famille, en l'occurrence les femmes et les dépendants s'y adonnent également.

#### b°) Les femmes :

Les activités non agricoles des femmes, tournent autour du petit commerce de beignets, de sachets plastiques d'eau potable, de crèmes glacées, de fruits –mangues, orange ou autre suivant la période-, etc. Cependant, on peut noter que malgré leurs revenus extra agricoles, les matériels agricoles et le cheptel de trait font particulièrement défaut chez les femmes et l'élevage n'est pas une activité ayant une grande importance dans ce village. En outre, elles soulignent que ces revenus non agricoles ne leur permettent pas d'investir dans l'agriculture parce qu'elles ont en charge la santé ainsi que l'habillement de leurs enfants et doivent compléter la dépense quotidienne parfois.

#### c°) Les dépendants :

Nous pouvons distinguer deux types de dépendants. D'une part les dépendants salariés ou « *mbindanes* », qui n'ont pas de revenus agricoles parce que ne disposant pas de parcelles de cultures. Ainsi, les revenus qu'ils ont correspondent à leurs salaires et peuvent être considérés comme non agricoles parce que ce sont des hommes qui migrent dans un autre village pour vendre leur force de travail. Et d'autre part, il y a les dépendants non salariés -fils

ou neveu du chef d'exploitation- qui ont des revenus agricoles à partir des quelques hectares que leur a prêtés le chef d'exploitation et dont ils peuvent vendre la production. Parallèlement, ces dépendants familiaux disposent de revenus non agricoles en étant maçon ou en faisant du commerce.

Par ailleurs, il faut noter que la migration n'est pas très développée dans ce village, car sur les onze exploitations, seules cinq reçoivent régulièrement de l'argent de la part de leurs proches établis à Dakar ou à l'étranger. Cependant, il existe des migrants qui n'envoient pas d'argent du tout ou qui ne le font qu'en cas de force majeure.

Ainsi, on peut retenir que sur les onze exploitations enquêtées, seules trois ont des revenus agricoles supérieurs ou égaux à la moitié du revenu global et on peut souligner qu'en totalité les revenus non agricoles -revenus extra agricoles et ceux issus des migrations- représentent 81% du revenu global. Ce qui dénote de l'importance de ces revenus dans le revenu global des *exploitations agricoles familiales* et leur nécessité dans leur fonctionnement.

En somme, nous pouvons dire que comparativement à la situation d'il y a vingt ans, le fonctionnement et l'organisation des *exploitations agricoles familiales*, en l'occurrence celles situées au sud du bassin arachidier, ont subi de larges mutations. Celles-ci concernent en particulier le développement de la location des terres, l'autonomisation ou la segmentation des ménages et le salariat agricole avec les « *mbindanes* ».

Avant de faire le même diagnostic dans un village situé au nord du bassin arachidier pour voir si les mêmes mutations y sont observées, nous allons établir un tableau sur les revenus agricoles et non agricoles des chefs d'exploitation ainsi que leurs différentes proportions et deux autres tableaux récapitulant la situation des femmes et des dépendants.

Tableau 5 : Les revenus agricoles et non agricoles ainsi que les activités des chefs d'exploitation

Concessions	Exploitations	Revenus agricoles	% <sup>15</sup>	Revenus extra agricoles	%	Revenus issus de l'émigration et des migrations	%	Activités agricoles et non agricoles
A	Exp.1	130 000	21	500 000	79	0	0	-agriculture -commerce
	Exp.2	401 000	29	1 000 000	71	0	0	-agriculture -moulin à mil
	Exp.3	19 000	3	660 000	96	5 000	1	-agriculture -gestion forage, -réparation moto
B	Exp.1	75 000	60	50 000	40	0	0	-agriculture -vente 'louma'
	Exp.2	52 500	51	40 000	39	10 000	10	-agriculture -embouche bovine
	Exp.3	292 500	66	150 000	34	0	0	-agriculture -vente 'louma'
C	Exp.1	114 750	18	520 000	82	0	0	-agriculture -commerce
	Exp.2	90 000	18	350 000	68	75 000	14	-agriculture -commerce -télécentre
D	Exp.1	16 000	29	25 000	44	15 000	27	-agriculture -réparation clôture
	Exp.2	157 000	32	125 000	26	200 000	42	-agriculture -« bana bana »
E	Exp.1	- 325 000	0	750 000	100	0	0	-agriculture -commerce

<sup>15</sup> : Il s'agit de la part du revenu agricole dans le revenu global de l'exploitation



Tableau récapitulatif des femmes :

Concessions	Exploitations	Superficies cultivées	Matériels agricoles et animaux de trait	Animaux d'élevage	Revenus agricoles	%	Revenus non agricoles	%	Activités non agricoles
<b>A</b>	<b>Exp. 1</b>	0	0	0	0	0	25 000	100	Commerce
		0	0	3	0	0	15 000	100	Commerce
	<b>Exp.2</b>	0	0	0	0	0	20 000	100	Coiffure
	<b>Exp.3</b>	0	0	0	0	0	547 500	100	Commerce
<b>B</b>	Exp.1	0	0	5	0	0	42 000	100	Commerce
	Exp.2	0	0	0	0	0	134 000	100	Commerce
	Exp.3	0	0	0	0	0	25 000	100	Commerce
<b>C</b>	<b>Exp.1</b>	2,75	0	10	12 000	9	121 000	91	Commerce
	<b>Exp.2</b>	2	0	0	7 500	30	17 500	70	Commerce
<b>D</b>	Exp.1	0,5	0	0	20 000	50	20 000	50	Commerce
<b>E</b>	<b>Exp.1</b>	0,5	0	0	26 000	51	25 000	49	Commerce

Tableau récapitulatif des dépendants :

Concessions	Exploitations	Superficies cultivées en ha	Matériels agricoles et animaux de trait	Animaux d'élevage	Revenus agricoles	%	Revenus non agricoles	%	Activités
<b>A</b>	<b>Exp.1</b>	0	0	0	0	0	80 000	100	mbindane
	<b>Exp.2</b>	0	0	0	0	0	90 000	100	mbindane
	<b>Exp.3</b>	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
<b>B</b>	Exp.1	4	0	0	160 000	32	340 000	68	maçon-commerce
	Exp.2	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
	Exp.3	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
<b>C</b>	<b>Exp.1</b>	0	0	0	0	0	95 000	100	mbindane
	<b>Exp.2</b>	0	0	0	0	0	100 000	100	mbindane
<b>D</b>	Exp.1	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
	Exp.2	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
<b>E</b>	<b>Exp.1</b>	15,5	0	6	220 000	62	135 000	38	maçon-commerce

### III- 1- 2- L'organisation de l'exploitation à Thinou Mbarick :

L'organisation de l'*exploitation agricole familiale* dans le village de Thinou Mbarick –composé par les «wolofs»- est presque la même que celle décrite au niveau de Dinguiraye. En effet, l'exploitation qui était sous la responsabilité du chef d'exploitation -ayant en charge aussi bien les femmes que les dépendants- rencontrent des difficultés qui portent préjudice sur la façon dont le chef gère son exploitation.

Cependant, l'une des particularités qui a attiré notre attention, est qu'au niveau de Thinou Mbarick, contrairement à Dinguiraye, il n'existe pas de *mbindanes* -dépendants salariés- et nous allons revenir sur ce point dans la partie concernant la main d'œuvre.

Nous allons suivre la même démarche que précédemment en analysant le foncier, la main d'œuvre à partir de l'organisation du travail, l'équipement agricole, l'organisation de la production et de la consommation ainsi que les activités génératrices de revenus extra agricoles.

#### III- 1- 2- 1°) Le foncier:

La plupart des terres détenues par le chef d'exploitation sont issues d'héritage et font partie du patrimoine familial. Cependant avec la croissance démographique, les terres sont de plus en plus rares et les paysans-agriculteurs, en plus des superficies dont ils sont propriétaires, essayent d'en emprunter auprès de ceux qui ne pratiquent plus l'agriculture.

Ainsi, on peut noter que sur les huit exploitations de l'échantillon, cinq chefs d'exploitation bénéficient de terres empruntées, en plus de celles qu'ils ont héritées du patrimoine familial. Contrairement à la situation qui a été décrite dans le village de Dinguiraye, la location de terres n'existe pas dans le village de Thinou Mbarick, malgré la saturation foncière qui le frappe depuis quelques années. Cette situation peut se justifier par le fait que les paysans-agriculteurs de cette zone ne sont pas très enclins à investir dans l'agriculture, vu la pauvreté des sols, l'insuffisance des pluies et les difficultés de se procurer les semences à temps. En outre, les femmes n'ont pratiquement pas de parcelles et elles se contentent souvent de moins d'un demi-hectare prêté par leur époux.

Quant aux dépendants, ils sont presque tous dépourvus de terres, à l'exception d'un d'entre eux qui a pu cultiver 15 ha l'année dernière et qui est le petit frère du chef de village. Malgré la saturation foncière, il existe quelques chefs d'exploitation qui mettent leurs parcelles en jachère -précisément dans deux exploitations sur les huit de l'échantillon-, parce que dans cette zone les sols sont de plus en plus dégradés et pauvres.

Tableau 1 : le foncier

Concessions	Exploitations	Terres en « propriété » (ha)	Superficies louées par le chef d'exploitation (ha)	Superficies empruntées par le chef d'exploitation (ha)	Superficies cultivées (ha)	Superficies mises en jachère (ha)	Superficies prêtées à autrui (ha)
F	Exp.1	0,5	0	2,5	3	2	0
	Exp.2	0,5	0	3,5	4	0	0
	Exp.3	2	0	0	2	0	0
G	Exp.1	3,5	0	1,5	5	0	0
	Exp.2	4	0	3	7	0	0
H	Exp.1	6	0	0	6	0	0
I	Exp.1	15	0	5	20	0	0
J	Exp.1	8	0	0	8	5	0

**NB :** Les superficies cultivées correspondent à la somme des superficies en « propriété », louées et empruntées par le chef d'exploitation.

### III- 1- 2- 2°) La main d'œuvre:

La main-d'œuvre familiale effectue toutes les tâches relatives à l'activité agricole, assurée par les enfants de moins de vingt ans, ainsi que les vieux et dans une moindre mesure les femmes. Les dépendants familiaux et les travailleurs saisonniers ont presque disparu des exploitations. A cela, il y a plusieurs raisons; notamment l'incapacité du chef d'exploitation à satisfaire les besoins des siens, à plus forte raison de s'offrir un dépendant qui ne serait qu'une bouche de plus à nourrir et à loger.

En outre, il faut rappeler que ces dépendants avaient droit à des parcelles dans lesquelles ils faisaient le plus souvent des cultures de rente dont ils tiraient des revenus. Mais avec la saturation foncière cette situation a disparu. Aussi, avec des rendements souvent faibles, les chefs d'exploitation ne sont pas incités à prendre en charge des dépendants et à investir dans l'agriculture dont l'avenir semble être compromis dans cette zone. Cependant, dans notre échantillon, nous avons pu constater que seulement un chef d'exploitation sur les huit a eu recours à de la main d'œuvre salariée en prenant des journaliers pour l'accomplissement de certaines tâches agricoles comme le désherbage.

Par ailleurs, comme dans le village situé au sud du bassin arachidier, le travail solidaire ou "thiantané" n'existe presque plus, à cause des multiples problèmes qui découragent les gens à effectuer des travaux agricoles dans une parcelle autre que la sienne. Aussi nous pouvons noter que, cette disparition peut également s'expliquer par l'absence de la main-d'œuvre active, qui pense qu'on se débrouille mieux dans les villes comme Thiès et Dakar où les revenus sont plus sécurisés que ceux de la campagne. Cependant l'un des chefs d'exploitation enquêté pense que

la disparition de ce genre de travail solidaire -thiantané- se justifie par la mécanisation du travail qui fait que l'on peut effectuer plusieurs travaux agricoles en un temps record sans recourir à une aide extérieure. En ce sens, on peut souligner que: «l'entraide de voisins ou de parents complète la force de travail domestique pour des besoins urgentes. Elle est le signe que des opérations culturales ne sont pas encore mécanisées»( Gastellu, 1987).

Tableau 2 : la main d'œuvre

Concessions	Exploitations	Main d'œuvre familiale	Main d'œuvre salariée (journaliers)	Entraide reçue ( <i>thiantané</i> )
<b>F</b>	<b>Exp.1</b>	7 actifs ( 1 )	non	Non
	<b>Exp.2</b>	3 actifs ( 1 )	non	non
	<b>Exp.3</b>	2 actifs ( 1 ) 1 actif ( ½ )	oui	non
<b>G</b>	Exp.1	5 actifs ( 1 )	non	Non
	Exp.2	5 actifs ( 1 )	non	Non
<b>H</b>	<b>Exp.1</b>	4 actifs ( 1 ) 7 actifs ( ½ )	non	Non
<b>I</b>	Exp.1	7 actifs ( 1 )	non	Non
<b>J</b>	<b>Exp.1</b>	5 actifs ( 1 ) 5 actifs ( ½ )	non	Non

Oui : si le type de travail existe dans l'exploitation ;  
 Non : si le type de travail n'existe pas dans l'exploitation ;  
 Actif ( 1 ) : signifie actif à temps plein ;  
 Actif ( ½ ) : signifie actif à temps partiel.

### III- 1- 2- 3°) L'équipement agricole :

Parmi les contraintes de l'activité agricole, la vétusté des matériels agricoles reste l'une des plus importante selon ces paysans et cela les oblige à effectuer des dépenses de réparation durant la saison des pluies. Cependant, l'année dernière particulièrement, ils ont pu bénéficier d'une réparation de leurs matériels agricoles gratuitement, grâce à un programme lancé par l'UGPM<sup>16</sup>.

Par ailleurs, s'agissant du cheptel de trait, on note l'absence de bovins de trait dans toutes les exploitations enquêtées parce que selon les chefs d'exploitation la texture du sol très sablonneux n'est pas adaptée à ce type de traction. De plus, la saison des pluies et la période des semis sont plus courtes dans cette partie septentrionale du bassin arachidier, ce qui implique de travailler vite et donc de préférence avec des chevaux. Les femmes et les dépendants -le plus souvent fils ou neveu du chef d'exploitation- utilisent les matériels du chef d'exploitation dans

<sup>16</sup> : Union Générale des Producteurs de Mékhé

la plupart du temps, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens d'en acheter ou bien les quelques hectares qu'ils ont en propres ne les incitent pas à faire un tel investissement.

Tableau 3 : l'équipement agricole

Concessions	Exploitations	Animaux de trait				Matériels agricoles			
		Chevaux	Juments	Anes	Bovins de trait	Semoirs	Houes	Souleveuses	Charrettes
<b>F</b>	<b>Exp.1</b>	2	0	0	0	1	2	0	1
	<b>Exp.2</b>	1	0	0	0	1	1	0	1
	<b>Exp.3</b>	0	0	1	0	1	1	0	0
<b>G</b>	Exp.1	1	0	1	0	2	2	0	1
	Exp.2	1	0	1	0	1	1	0	1
<b>H</b>	<b>Exp.1</b>	1	0	0	0	2	3	0	1
<b>I</b>	Exp.1	1	0	0	0	1	1	0	1
<b>J</b>	<b>Exp.1</b>	1	0	0	0	1	1	0	1

### III- 1- 2- 4°) L'organisation de la production et de la consommation:

La production agricole est le plus souvent destinée à l'autoconsommation, notamment en ce qui concerne le mil. Mais, avec les faibles rendements -malgré une saison des pluies correcte en 2003- enregistrés l'année dernière, les paysans-agriculteurs ont été obligés d'en acheter, ou de s'endetter auprès des commerçants pour satisfaire les besoins vivriers de la famille. L'année dernière, un programme avait été lancé et qui consistait à produire des tonnes de manioc dans cette zone. Cependant, ayant obtenu de bons rendements les paysans-agriculteurs ont été confrontés à des problèmes pour écouler leur production, à cause d'une offre supérieure à la demande; cette situation étant accentuée par l'absence d' usines de transformation du manioc.

D'ailleurs, les femmes ont rencontré pratiquement le même problème avec le "*bissap*"<sup>17</sup>, raison pour laquelle elles ont été obligées de stocker leur production de l'année dernière, afin de ne pas la brader dans le marché. Avec des rendements en mil plutôt faibles, les chefs d'exploitation sont obligés d'en acheter, ce qui permet de dire que la production agricole n'assure plus la satisfaction des besoins vivriers de tous les membres de l'*exploitation agricole familiale*. Par ailleurs, concernant la consommation, la prise en commun des repas est toujours d'actualité dans ce village; notamment concernant le déjeuner qui se prend entre tous les membres de la concession, tandis que les autres se prennent le plus souvent au niveau de l'exploitation.

Les femmes reçoivent de leur époux les céréales, ainsi que la dépense quotidienne devant servir à l'achat des condiments. Mais elles sont obligées de la compléter car le plus souvent elle est insuffisante. Avec les revenus qu'elles tirent de leur petit commerce et du crédit qu'elles

<sup>17</sup>: oseille de Guinée dont les bractées rouges séchées des fleurs servent à fabriquer une boisson très appréciée en ville : le bissap.

obtiennent de leur groupement, les femmes suppléent -le plus souvent- leur mari en assumant certaines charges du groupement familial, notamment celles relatives à l'habillement et à la santé des enfants entre autres. Avant de passer aux activités non agricoles, nous nous proposons de récapituler dans les deux tableaux suivants: les différentes productions de chaque membre de l'exploitation -notamment le chef d'exploitation, les femmes et les dépendants- suivant les surfaces cultivées ainsi que les achats de céréales effectués en 2003.

Tableau 4 : Les différentes productions des membres de l'exploitation suivant les surfaces cultivées (ha).

Conces- sions	Exploi- tations	Statut dans l'exploitation	Surfaces cultivées en 2003 en ha						
			Mil	Arachide	Manioc	Bissap	Pastèque	Niébé	Total
F	Exp.1	CE	1	1	0	0	0	1	3
		Dép.	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	0	0	0,25	0	0,5	0,75
	Exp.2	CE	1	1	1,5	0	0	0,5	4
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
	Exp.3 <sup>18</sup>	CE	0,5	0,5	1	0	0	0	2
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
G	Exp.1	CE	1	1	3	0	0	0	5
		Dép.	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	0,25	0	0	0	0,25	0,5
	Exp.2	CE	2	2	3	0	0	0	7
		Dép.	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
H	Exp.1	CE	3	2	1	0	0	0	6
		Dép.	0	0	0	0	0	0	0
		Femme	0	0	0	1	0	0	1
I	Exp.1	CE	4	2	6	2	0	6	20
		Dép.	néant	néant	néant	néant	néant	néant	néant
		Femme	0	0	0	0	0	0	0
J	Exp.1	CE	4	2	0	0	0	2	8
		Dép.	3	1	5	2	0	4	15
		Femme	0	0	0	0	0	0	0

Tableau 5 : Les achats de riz effectués par les chefs d'exploitation en 2003

<sup>18</sup> : Pour l'exploitation 3, la femme est elle-même chef d'exploitation car son mari est malade et ne s'occupe plus du « *njël* ». De plus, elle a deux dépendants qui correspondent à ses fils mais ces derniers n'ont pas de parcelles parce qu'ils sont apprentis – chauffeur et maçon – à Dakar et ne reviennent que durant la saison des pluies pour aider leur mère dans les champs. Cependant pour les autres exploitations « néant » signifie que le dépendant et/ou la femme étaient absents au moment de l'enquête.

Concessions	Exploitations	Achats de riz par jour en kg	Achat de riz par an en kg
<b>F</b>	<b>Exp.1</b>	2	730
	<b>Exp.2</b>	2	730
	<b>Exp.3</b>	1,5	547,5
G	Exp.1	3	1095
	Exp.2	3	1095
<b>H</b>	<b>Exp.1</b>	3	1095
I	Exp.1	4	1460
<b>J</b>	<b>Exp.1</b>	4	1460

### III- 1- 2- 5°) l'importance des activités extra agricoles et de la migration:

Les activités extra agricoles ont pris une grande importance dans ce village, -situé à quelque 2 Km de Mékhé, grand bourg rural se trouvant sur la route Thiès/ Saint-Louis- ceci s'explique par le fait que l'agriculture ne permet plus de réaliser de bons rendements et de pourvoir à tous les besoins de la famille. Ainsi, nous avons pu constater que dans les huit exploitations de notre échantillon, tous les chefs d'exploitation pratiquaient d'autres activités en plus de l'agriculture, alors que les femmes s'adonnaient au petit commerce de condiments et autres produits agricoles.

D'autres, au lieu de rester au village, ont préféré partir vers la capitale ou l'étranger, afin d'éviter les difficultés et les incertitudes de l'activité agricole. Mais, la plupart d'entre eux reviennent souvent juste pour la saison des pluies. Cependant, certains se sont carrément installés dans ces zones, et ont abandonné l'agriculture, dont les rendements de plus en plus faibles n'incitent pas à retourner au village. Le développement des activités extra agricoles dans ce village s'explique notamment par la proximité de Mékhé -carrefour commercial et artisanal de la zone- où le commerce et l'artisanat qui sont très prisés par les populations occupent une place très importante.

Les revenus extra agricoles correspondent à plus de la moitié du revenu global, et les *exploitations agricoles familiales* ne pourraient pas survivre sans ces revenus qui assurent leur reproduction. Aussi bien pour les chefs d'exploitation, pour les femmes ainsi que pour les dépendants ces revenus extra agricoles sont incontournables et justifient le passage de l'exploitation -spécialement basée sur l'agriculture- à un système d'activités.

Par ailleurs, l'élevage n'est pas très développé au niveau de ces exploitations où on a pu constater que ce sont le plus souvent les femmes qui pratiquent cette activité. Cependant, malgré les revenus qu'elles tirent de leur petit commerce, les femmes ne sont pas trop enclines à



investir dans l'équipement et le cheptel de trait et préfèrent utiliser ceux de leur époux. Ceci semble être raisonnable dans la mesure où ne disposant que d'un demi hectare en moyenne, les femmes pensent qu'il est plus sûr d'investir dans une autre activité qui permet de générer des revenus sécurisés plutôt que dans l'agriculture avec tous ces problèmes. Cependant, certaines d'entre elles sont prêtes à s'adonner à l'activité agricole si le gouvernement accepte de les aider en distribuant des semences de qualité et moins chères, ainsi que de nouveaux matériels agricoles.

Quant aux dépendants, le plus souvent, ils tirent eux aussi la totalité de leurs revenus des activités non agricoles qu'ils pratiquent à l'exception de celui qui dispose de 15 ha de superficies cultivables et qui parvient à bénéficier d'un petit revenu agricole plutôt satisfaisant.

Tableau 6 : Les revenus agricoles et non agricoles ainsi que les activités des chefs d'exploitation

Concessions	Exploitations	Revenus agricoles	%	Revenus extra agricoles	%	Revenus issus des migrations	%	Activités
<b>F</b>	<b>Exp.1</b>	-165 200	0	100 000	100	0	0	-agriculture -maçonnerie
	<b>Exp.2</b>	-10 500	0	50 000	100	0	0	-agriculture -tailleur -conducteur
	<b>Exp.3</b>	-94 000	0	26 000	100	0	0	-agriculture -commerce
<b>G</b>	Exp.1	-171 000	0	200 000	100	0	0	-agriculture -cordonnerie
	Exp.2	-161 500	0	50 000	100	0	0	-agriculture -cordonnerie
<b>H</b>	<b>Exp.1</b>	25 600	4	100 000	16	500 000	80	-agriculture -commerce -émigration
<b>I</b>	Exp.1	-107 000	0	50 000	100	0	0	-agriculture -commerce de poissons
<b>J</b>	<b>Exp.1</b>	-174 500	0	200 000	80	50 000	20	-agriculture -marabout

Tableau récapitulatif des femmes :

Concessions	Exploitation	Superficies cultivées	Matériels agricoles et animaux de trait	Animaux d'élevage	Revenus agricoles	%	Revenus extra agricoles	%
<b>F</b>	<b>Exp.1</b>	0,75	0	3	4 500	31	10 000	69
	<b>Exp.2</b>	néant	néant	néant	néant		néant	
	<b>Exp.3</b>	néant	néant	néant	néant		néant	
<b>G</b>	Exp.1	0,5	0	4	0	0	5 000	100
	Exp.2	0	0	2	0	0	7 500	100
<b>H</b>	<b>Exp.1</b>	1	0	10	0	0	160 000	100
<b>I</b>	Exp.1	0	0	4	0	0	15 000	100
<b>J</b>	<b>Exp.1</b>	0	0	0	0	0	30 000	100

Tableau récapitulatif des dépendants :

Concessions	Exploitations	Superficies cultivées	Matériels agricoles et animaux de trait	Animaux d'élevage	Revenus agricoles	%	Revenus non agricoles	%	Activités
<b>F</b>	<b>Exp.1</b>	0	0	0	0	0	50 000	100	Tailleur
	<b>Exp.2</b>	0	0	0	0	0	0	0	Néant
	<b>Exp.3</b>	0	0	0	0	0	0	0	Maçon (app.)
<b>G</b>	Exp.1	0	0	0	0	0	0	0	Cordonnier (app.)
	Exp.2	0	0	1	0	0	7 800	100	Menuisier métallique
<b>H</b>	<b>Exp.1</b>	0	0	0	0	0	0	0	Néant
<b>I</b>	Exp1	0	0	0	0	0	0	0	Maçon (app.)
<b>J</b>	<b>Exp1</b>	15	4	4	37 500	38,5	540 000	61,5	Enseignant contractuel

NB : (App.) signifie apprenti par exemple maçon ( app. ) = apprenti maçon

De ces enquêtes de terrain, la première conclusion que nous pouvons tirer est que l'agriculture ne permet plus de satisfaire les besoins vivriers des paysans-agriculteurs, encore moins de leur assurer des revenus suffisants pour satisfaire tous les besoins des membres de la famille. Ainsi, les *exploitations agricoles familiales* ne sauraient fonctionner normalement sans l'existence de ces revenus extra agricoles, et dans une moindre mesure des transferts d'argent issus de la migration et de l'émigration. L'essentiel des revenus, au niveau des deux villages, ne provient pas de l'agriculture mais des activités extra agricoles et dans une moindre mesure des migrations.

Cependant, nous pensons que la situation est moins dramatique dans le village de Dinguiraye, situé dans le sud du bassin et où les paysans qui en ont les moyens -en l'occurrence ceux qui font du commerce-peuvent réussir dans l'agriculture s'il y a une bonne pluviométrie. Dans ces cas, ils peuvent s'offrir de la main d'œuvre salariée, acheter des semences et des engrais, ainsi que de nouveaux matériels agricoles mais aussi louer des terres pour accroître leurs productions.

Par ailleurs, concernant le village de Thinou Mbarick, l'avenir de l'agriculture y pose problème parce que la qualité des sols, l'absence des semences et une pluviométrie souvent faible, n'encouragent pas les populations à rester au village. Par conséquent, ils vont le plus souvent à Dakar et dans une moindre mesure à l'étranger -souvent en Italie- pour avoir des revenus suffisants leur permettant d'assurer la sécurité alimentaire des siens. En fait, le véritable problème qui se pose dans cette zone est que l'agriculture risque de disparaître d'ici quelques années à défaut de mesures idoines.

Maintenant, nous allons essayer d'illustrer, dans la partie qui suit, les différents concepts mobilisés en proposant deux exemples de monographies et discuter de la pertinence du cadre théorique adopté avant de terminer par une discussion sur l'importance de comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales*.

### III- 2- Illustration des concepts mobilisés et questionnement du cadre théorique :

#### III- 2- 1- Illustration des concepts mobilisés :

Dans cette partie, nous allons essayer de voir dans quelle mesure les concepts mobilisés peuvent nous permettre de comprendre le fonctionnement et l'organisation des *exploitations agricoles familiales*, en l'occurrence celles du bassin arachidier du Sénégal. Pour cela, nous nous proposons de repérer, dans un premier temps les différentes communautés telles que définies par Gastellu (1980), afin de confirmer ou d'infirmer notre première hypothèse sur les niveaux de décision. Et, dans un second temps, nous allons essayer de voir dans quelle mesure, les concepts mobilisés -et qui constituent le corps central de la théorie du comportement adaptatif- peuvent nous aider à comprendre le passage de l'exploitation agricole à un système d'activités caractérisé par la place prépondérante des revenus non- agricoles.

#### III- 2- 1- 1- L'interprétation selon l'approche anthropo-économique :

##### III- 2- 1- 1- 1- la communauté de production :

Telle que définit par Gastellu, la «communauté de production» correspond au «*groupe de personnes qui contribuent à la création et à la fourniture du produit* ». Au niveau du bassin arachidier, cette communauté peut être repérée à partir de la main d'œuvre c'est-à-dire de l'organisation du travail.

D'après nos enquêtes, la «communauté de production» est le plus souvent composée d'un chef d'exploitation, de ses enfants et épouses ainsi que des dépendants familiaux ; à quoi peut aussi s'ajouter des dépendants salariés ou « *mbindanes* », comme dans le cas de Dinguiraye. Ainsi, dans nos deux villages d'enquêtes, la «communauté de production» est sous la responsabilité du chef d'exploitation qui est chargé de superviser les travaux agricoles et de prendre toutes les décisions concernant la production, plus précisément en ce qui concerne son propre champ. Cette «communauté de production» s'identifie au *njël* -selon le langage vernaculaire- et on peut noter la présence d'une à trois « communauté(s) de production » –dirigée(s) par un *borom njël*- dans une même concession. Par rapport à cette communauté de production un des chefs d'exploitation de Dinguiraye (exploitation1-A) nous fait savoir que :

*En tant que borom njël, je suis chargé de nourrir tous les membres de mon njël qui sont constitués par mes trois épouses, mes enfants ainsi que mon mbindane. J'ai décidé de prendre ce dernier car je n'ai plus de dépendants familiaux, c'est-à-dire des dépendants avec qui j'ai des liens de parenté –comme par exemple mes neveux – et en plus j'ai deux fils qui ont migré pour aller travailler dans les grandes villes comme Dakar et Thiès. En outre, vous savez que ce n'est pas facile de donner la dépense quotidienne en plus du mil ou du riz mais bon avec le commerce de céréales que je fais, je remercie Dieu car je sais que dans ce village, certains chefs d'exploitation n'ont pas cette chance. Ce qui fait que la gestion du njël sera plus difficile pour eux.*

maintenant, la question qui n'importe de se poser consiste à savoir si cette «communauté de production» se confond à la «communauté de consommation», à partir d'une identification de ses membres et de la personne qui est chargée de prendre les décisions.

### III- 2- 1- 1- 2- La communauté de consommation :

En nous inspirant de la définition qu'en donne Gastellu, la «communauté de consommation» dans le cas du bassin arachidier, correspond au *njël* et par conséquent se confond à la «communauté de production».

Autrement dit, dans le bassin arachidier les personnes qui participent à la création du produit agricole, le partagent le plus souvent en vue de la reconstitution de la force de travail. Cette «communauté de consommation» est gérée par le chef d'exploitation qui, à partir des produits de l'exploitation, doit assurer la subsistance des siens et peut, au besoin, en acheter pour combler l'insuffisance de sa propre production. En conséquence, la composition de la «communauté de consommation» est la même que celle de la «communauté de production».

Ainsi, la recherche d'un centre de décision principal aboutit à la même personne aussi bien pour la communauté de production que de consommation et correspond au chef d'exploitation ou *borom njël*.

Par ailleurs, on peut dire que -aussi bien à Dinguiraye qu'à Thinou Mbarick-, la «communauté de consommation» qui correspond au *njël*, ne dépend pas uniquement de l'agriculture pour avoir une auto suffisance alimentaire mais d'autres activités non agricoles dont les revenus peuvent être utilisés pour acheter des produits comme le riz. En effet, ce produit n'est pas cultivé dans la zone du bassin arachidier mais il représente, d'après nos enquêtes, près de 50% des dépenses alimentaires effectuées par les chefs d'exploitation et parfois par les femmes. La conséquence de ce phénomène est la difficulté pour le chef d'exploitation d'assurer la dépense quotidienne uniquement à partir de ses revenus agricoles, dans la mesure où le prix d'un kilo de riz est nettement supérieur à celui d'un kilo de mil.

La définition et l'identification de la «communauté de production» et de la «communauté de consommation» nous a permis de conclure que celles-ci dépendent d'un centre de décision principal qui correspond au chef d'exploitation. Pour mieux appréhender l'exploitation agricole à travers les centres de décision, nous allons essayer de répondre à la question suivante : le chef d'exploitation est-il chargé de prendre toutes les décisions concernant la «communauté d'accumulation»? Ensuite, nous nous demanderons à quoi s'identifie la «communauté d'accumulation» dans le cas du bassin arachidier?

### III- 2-1-1-3- La communauté d'accumulation :

La «communauté d'accumulation» a été défini par Gastellu (1980) comme « *le groupe de personnes qui mettent en commun le surplus obtenu après la consommation* ». Cependant, il importe d'analyser la portée de cette définition dans le cas du bassin arachidier, où on a pu constater d'une part, que l'insuffisance de la production ne permet pas de générer un surplus et donc de constituer une éventuelle accumulation à partir des activités agricoles. Et d'autre part, que la multiplicité des centres de décision rend impropre l'utilisation du terme « communauté ».

En effet, nous pensons qu'il est plus judicieux de parler «d'unités d'accumulation», dans la mesure où au sein de l'exploitation, chaque personne essaye d'amasser de l'argent à sa manière; ceci se faisant à partir des activités non agricoles ou de la détention d'animaux d'élevage. Ainsi, les femmes et les dépendants qui pratiquent souvent l'élevage -mais très modestement- pensent que le bétail est une source d'accumulation, sachant que les animaux peuvent être vendus à n'importe quel moment pour faire face à des besoins urgents. Tandis que pour les chefs

d'exploitation, l'accumulation se fait le plus souvent à partir des revenus issus des activités non agricoles telles le commerce de détail (cas des chefs d'exploitation 1-C et 1-E à Dinguiraye). Ainsi on constate que, contrairement aux communautés de production et de consommation, il n'existe pas un centre de décision principale concernant l'accumulation. D'où notre préférence à parler «d'unités» plutôt que de «communautés».

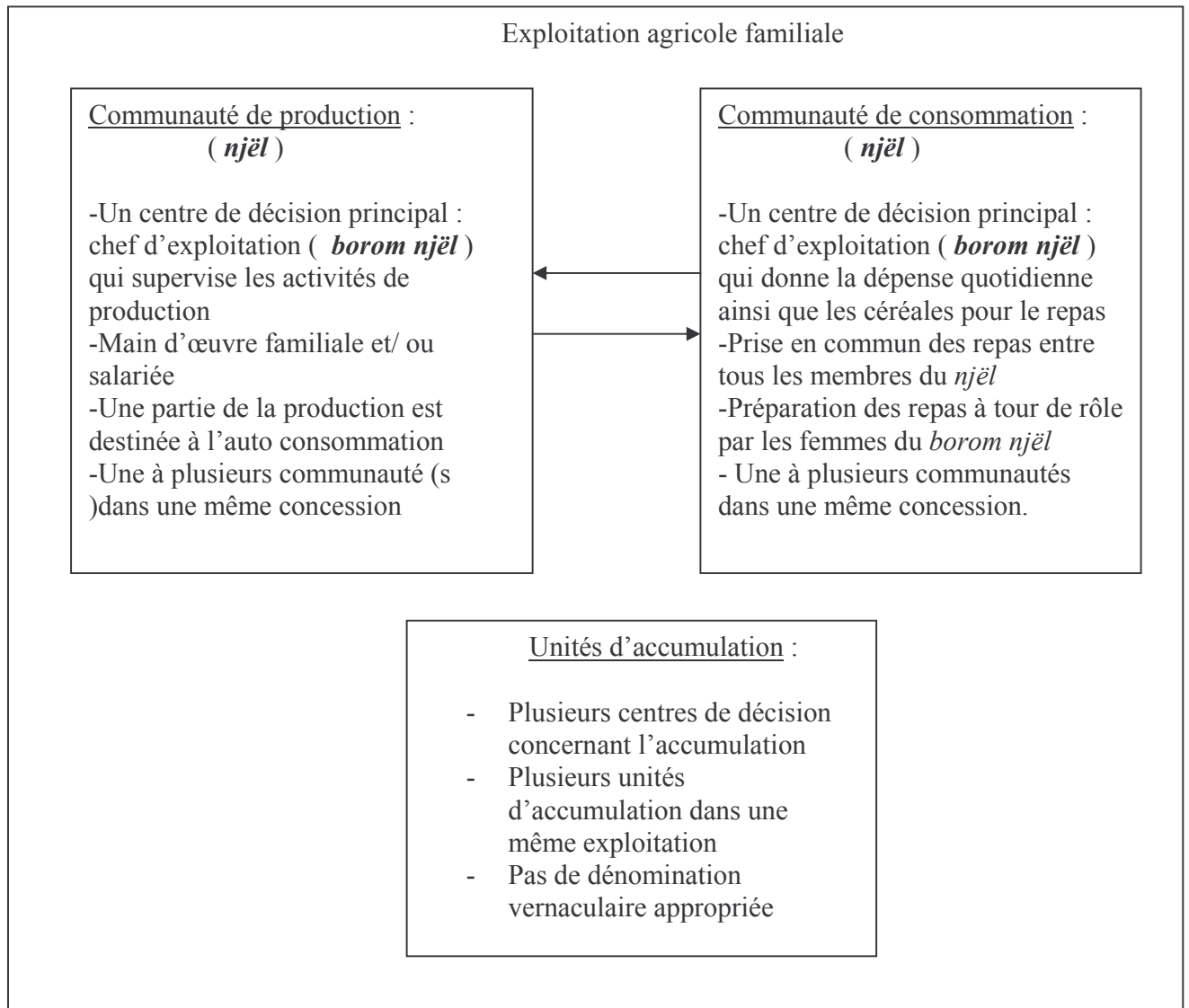
Ainsi donc, les *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier ne répondent pas à cette remarque de Gastellu qui, parlant de la «communauté d'accumulation», souligne que : « (...) dans la plupart des sociétés, elle se confond avec les communautés de production et de consommation ».

En effet, ici, les «communautés» de production et de consommation (*njël*) se confondent, et reposent sur un seul centre de décision, qui correspond au chef d'exploitation (*borom njël*). A l'opposé, la «communauté d'accumulation» est caractérisée par une multiplicité des centres de décision, ce qui nous amène à parler «d'unités».

A travers la définition et l'identification des différents types de «communautés», nous pensons avoir trouvé une confirmation de notre première hypothèse, concernant les centres de décision au sein de l'*exploitation agricole familiale*.

Avant de passer à l'illustration des concepts mobilisés à partir de la théorie du comportement adaptatif pour confirmer ou infirmer notre seconde hypothèse, nous allons présenter ci-dessous un petit schéma récapitulatif des différentes communautés ou unités dans l'*exploitation agricole familiale*.

Figure 2 : représentation de l'exploitation agricole familiale



### III- 2- 1- 2- L'interprétation selon la théorie du comportement adaptatif :

#### III- 2- 1- 2- 1- Les finalités du système exploitation agricole familiale :

L'*exploitation agricole familiale* est considérée comme un système, elle intègre un système de production, un système de décision et un système d'activités qui ont des finalités souvent contradictoires et difficiles à atteindre simultanément. Autrement dit, on peut parler d'un système «exploitation- famille» dans la mesure où le système de production se rapporte à l'exploitation tandis que les systèmes d'activités et de décision ont pour base la famille.

En effet, selon Couty (1987): « *le système de production s'intéresse à toutes les productions mises en œuvre par un groupe donné dans un espace donné* ». Ainsi, concernant les exploitations enquêtées, les paysans-agriculteurs considèrent que la finalité première du système de production, est d'assurer la sécurité alimentaire à partir des produits agricoles comme le mil et l'arachide -même si c'est à partir d'une production qu'ils jugent souvent insuffisante-. Parallèlement, le système de production peut avoir une finalité purement économique s'il intègre des spéculations destinées à la vente, dont les recettes pourraient permettre aux chefs d'exploitation d'investir dans l'équipement agricole.

Ces finalités sont souvent hiérarchisées car pour les chefs d'exploitation, leur obligation est d'assurer la sécurité alimentaire du groupement familial, avant de penser à investir dans l'équipement agricole, les intrants ou le bétail. En outre, ces chefs d'exploitation soulignent qu'ils parviennent à atteindre l'essentiel de leurs finalités, soit grâce aux activités extra agricoles pratiquées, soit grâce aux migrations saisonnières. Cependant, il importe de souligner que les finalités ne sont pas le seul fait du chef d'exploitation, mais aussi des autres membres de l'exploitation qui le plus souvent cherchent de diverses manières à atteindre les leurs, tout en contribuant à la reproduction du système.

Ainsi, concernant les femmes de Dinguiraye, elles considèrent que leur finalité prioritaire est de faire face à leurs besoins et à ceux des enfants, non pas à partir des revenus agricoles, mais d'autres issus d'activités non agricoles comme le petit commerce (de fruits saisonniers comme mangues et oranges pour certaines ou de crèmes glacées pour d'autres). S'agissant de celles de Thinou Mbarick, elles cherchent à réaliser leur projet -c'est-à-dire l'ensemble de leurs finalités- en adhérant à des groupements d'épargne et de crédit, comme l'UGPM. Ainsi, à partir du crédit octroyé elles font du commerce dont les revenus leurs permettent de faire face à des besoins vitaux comme la santé des enfants et ceci aura un impact sur la pérennité du système et la reproduction de l'*exploitation agricole familiale*, car ce sont ces derniers qui constituent l'essentiel de la main d'œuvre.

Il faut, par ailleurs, noter l'importance du système d'activités que Paul et al. (1994) assimile à un métasystème: « *Ce métasystème que nous nommons système d'activité, constitue le véritable domaine de cohérence des pratiques et des choix de l'agriculteur, y compris pour ceux qui se traduisent par la mise en place du système de production constaté* ». Ce système d'activités montre que l'agriculture n'est pas la seule préoccupation des membres de l'exploitation qui, à partir des revenus non agricoles obtenus, participent de façon significative à la reproduction de



l'exploitation. Ainsi, le système d'activités en sus de sécuriser les revenus agricoles permet de pérenniser le système *exploitation agricole familiale*.

Enfin, concernant le système de décision, il aura un impact d'une part sur le système de production, car le chef d'exploitation démunie de semences d'arachide peut décider de ne pas pratiquer cette culture afin d'éviter l'endettement ou un investissement jugé trop risqué. Et d'autre part, sur le système d'activités dans la mesure où un chef d'exploitation peut décider d'envoyer un de ses enfants à Dakar pour diversifier les revenus et diminuer les charges à supporter. En ce sens, un des chefs d'exploitation enquêté à Dinguiraye (concession A, exploitation 3) nous affirme que :

« j'ai envoyé mon fils qui travaillait avec moi dans les champs à Dakar parce que je pense que là-bas, il pourra toujours gagner un peu d'argent en vendant dans la cantine de son oncle qui est commerçant. J'ai pris cette décision parce que les rendements qu'on avait obtenus l'année dernière étaient vraiment médiocres et s'il arrive à bien s'intégrer à Dakar, il pourra nous aider financièrement en cas de mauvaises récoltes par exemple ».

L'ensemble de ces finalités ne peut être réalisé qu'en tenant compte de la situation de l'*exploitation agricole familiale* c'est-à-dire de ces atouts et contraintes. C'est ce que nous nous proposons de développer dans la partie qui suit.

### III- 2- 1- 2- 2- La situation de l'exploitation agricole familiale :

La situation implique d'analyser les contraintes et atouts des *exploitations agricoles familiales*.

Concernant celles de Dinguiraye, l'une des contraintes les plus désignées concerne le foncier, ce qui a pour conséquence le développement de la location des terres dans ce village qui accroît les charges de production. Par ailleurs, les chefs d'exploitation font remarquer que l'accès aux facteurs de production devient de plus en plus difficile est constituée une contrainte pour eux. Ces facteurs concernent en particulier les intrants comme les semences d'arachide qui, suite aux problèmes de la filière arachidière, coûtent très chères selon les chefs d'exploitation et ne sont pas toujours de bonne qualité.

En outre, ces chefs d'exploitation ont également mis l'accent sur d'autres contraintes, notamment la vétusté des matériels agricoles ainsi que l'absence d'organismes capables de les aider à acquérir les intrants agricoles à crédit.

Par ailleurs, la main d'œuvre peut être une contrainte, en particulier pour les chefs d'exploitation qui n'ont pas les moyens de prendre un dépendant salarié, et dont les fils sont envoyés à Dakar pour trouver du travail dans le secteur informel (cas de l'exploitation 3-A).

Cependant, la situation n'est pas uniquement définie en termes de contraintes, mais aussi de ressources et d'atouts pour les paysan-agriculteurs. Par exemple, ils considèrent que la proximité par rapport à la route ainsi que l'organisation d'un louma –marché hebdomadaire– constituent des atouts, dans la mesure où elles favorisent leur principale activité extra agricole, en l'occurrence le commerce.

Quant aux exploitations agricoles de Thinou Mbarick, les mêmes contraintes reviennent dans le discours des chefs d'exploitation, à savoir la saturation foncière, la pauvreté des sols, l'absence

de la main d'œuvre masculine active -notamment les hommes âgés de 20 à 35 ans-, la difficulté de se procurer des semences, la vétusté des matériels agricoles, l'écoulement de leur production au moment opportun -comme dans le cas du manioc- ainsi que l'insuffisance et la variabilité de la pluviosité.

Concernant les semences d'arachide, certains chefs d'exploitation affirment ne pouvoir conserver qu'une très faible quantité de leur production annuelle précédente, à cause des pertes occasionnées au cours du stockage. D'autres expliquent cette situation par l'insuffisance de leur dernière production, à quoi s'ajoutent des ponctions fréquentes des stocks par les femmes, pour la préparation de sauces à base d'arachide.

Cependant, les chefs d'exploitation de ce village considèrent qu'ils n'ont pas beaucoup d'atouts sur le plan agricole, et le seul qu'ils ont souligné est la proximité de Mékhé qui facilite le développement des activités extra agricoles. Ainsi, les revenus de ces dernières leur permettent d'assurer la dépense quotidienne ou d'investir dans l'agriculture en achetant des semences d'arachide par exemple.

Comparativement aux villages situés au niveau de la vallée du fleuve Sénégal ou au Sénégal oriental, ceux qui se trouvent dans le bassin arachidier ont un atout, compte tenu de leur proximité par rapport aux marchés urbains. Ainsi, les chefs d'exploitation qui en ont les moyens peuvent parvenir à développer leur production face à l'accroissement de la demande urbaine. Cependant, les paysans enquêtés ne perçoivent pas la proximité des grands marchés urbains (Dakar, Thiès et Kaolack) comme un atout parce qu'ils n'ont pas une vision d'ensemble de l'économie agricole du pays. Par exemple, les exploitations situées dans la vallée du Fleuve, en Casamance ou dans le Sénégal Oriental sont éloignées de ces marchés, ce qui constitue un handicap pour la commercialisation des produits (dégradation des produits frais). Toutefois, nos enquêtes de terrain montrent que les paysans enquêtés -avec un échantillon très restreint- profitent faiblement de cet avantage sauf quand il s'agit d'envoyer un de leurs fils pour aller travailler en ville.

Enfin, la situation du paysan-agriculteur ne peut être bien analysée qu'en tenant compte de la perception qu'il a de cette situation et des finalités et c'est ce que nous nous proposons de développer dans la partie suivante.

### III- 2- 1- 2- 3- La perception de la situation :

La perception qu'a l'agriculteur de sa situation, aura des conséquences sur les décisions qu'il doit prendre pour la reproduction du système *exploitation agricole familiale*.

Ainsi, les chefs d'exploitation observent que l'agriculture ne leur permet plus de nourrir leur famille -encore moins de bien gérer leur exploitation- s'ils leur faillent acheter eux-mêmes tous les intrants nécessaires, comme les matériels agricoles. Par conséquent, ils ont une perception de plus en plus dramatique de l'agriculture et de leur situation de paysan-agriculteur, ce qui les incite à prendre des décisions pour assurer la reproduction du système.

Par exemple, un chef d'exploitation de Thinou Mbarick ( exploitation 2-F) nous affirme que :

« Je vais dans les champs chaque matin et malgré le fait que je sois tout seul parce que mon fils aîné à 5 ans, j'ai un cheval et ce dernier me facilite les travaux agricoles même si on a pas grand chose à faire en ce moment à cause du retard des pluies. Cependant, constatant qu'au fil des années les récoltes sont de plus en plus médiocres avec tous nos problèmes que vous connaissez sans doute, j'ai décidé de faire du transport tous les après midi à Mékhé en attachant mon cheval à une charrette (« weutire » selon le langage vernaculaire). Et c'est avec cette activité extra agricole que je parviens à donner la dépense quotidienne et régler quelques autres problèmes comme par exemple acheter des semences d'arachide ».

La plupart des chefs d'exploitation enquêtés aussi bien à Thinou Mbarick qu'à Dinguiraye - même si la situation est moins dramatique au Sud- avantent que c'est en comparant leurs atouts et contraintes dans l'agriculture, qu'ils ont décidé de s'adonner à une autre activité dont les revenus pourraient servir à mieux gérer l'*exploitation agricole familiale*. Par conséquent, le passage de l'exploitation agricole au système d'activités se confirme au travers des conclusions que les chefs d'exploitations ont exprimé par rapport à leur situation. Enfin, nous allons dans la partie qui suit prendre deux exemples de monographie avec une à deux exploitation(s) par village pour illustrer ces constats généraux.

### III- 2- 1- 3- Exemples de monographie :

#### a°) Cas des exploitations 2-A et 3-A de Dinguiraye:

Ces deux exploitations qui font partie de la même concession sont présentées concomitamment pour comprendre l'évolution de leur organisation propre et la nature de leurs relations. La concession comprend trois exploitations, les deux décrites et celle du chef de village qui est aussi chef de leur concession.

Du vivant de leur père -à la fois chef de concession et chef du village-, ceux- ci travaillaient dans la même parcelle, qui était commune à toute la concession. Mais avant de mourir, le père avait cédé des terres à chacun d'eux. Ainsi, les trois frères se sont séparés sur le plan de la production et de la consommation, et sont devenus chacun chef d'exploitation; même s'ils continuent de partager en général le déjeuner. Celui qui a le plus attiré notre attention est le chef d'exploitation 3-A qui, suite aux déboires rencontrés dans son activité agricole a décidé de l'abandonner et de se consacrer à ces activités non agricoles.

En effet, en 2003, ce chef d'exploitation disposait personnellement de trois hectares de terres qu'il cultivait grâce à la main d'œuvre familiale, assurée par ses fils et épouses qui forment la communauté de production et de consommation. Pour lui, sa finalité première est de pouvoir donner à ses femmes la dépense quotidienne, en plus des céréales -mil et riz, sachant que cette dernière denrée n'est pas cultivée dans cette zone- et donc d'assurer la sécurité alimentaire de sa famille. Ainsi, à partir de ses trois hectares, il n'a cultivé que du mil dont la moitié de la production a été auto consommée et stockée (500 kg), et l'autre moitié vendue (500 kg). Ainsi, avec un prix de vente de 90 Fcfa / kg, il a pu avoir 45 000 Fcfa en brut desquels il a déduit les dépenses agricoles comme l'achat d'engrais et de pesticides (18 000 Fcfa) et la main d'œuvre

salariée journalière (8 000 Fcfa). D'où un revenu agricole -différence entre les recettes et les dépenses agricoles- de 26 000 Fcfa. Cette production qu'il juge insuffisante -car il n'a pas pu nourrir sa famille avec les stocks qu'il détenait- a été complétée par des achats en mil, en plus du riz consommé tous les jours pour le déjeuner.

Etant conscient du fait que l'agriculture ne lui permet plus de nourrir sa famille, ce chef d'exploitation a décidé de pratiquer des activités non agricoles, et d'envoyer son fils aîné à Dakar, pour faire du petit commerce dans le magasin de son oncle. Ainsi, en concertation avec son fils, il a pris cette décision d'une part pour que ce dernier ne dépende pas à l'avenir d'une activité agricole -dont les revenus sont de plus en plus aléatoires- et d'autre part, pour qu'il puisse épargner de l'argent et émigrer en Italie.

En définitive, ce chef d'exploitation -qui a présentement abandonné l'agriculture- a loué ses trois hectares à son frère cadet, qui se trouve être le chef d'exploitation 2-A; secret qu'il n'a pas voulu nous révéler lors de notre entretien. Nous pensons que son attitude s'explique par le fait que d'une part, il s'agit d'une pratique qui traditionnellement n'existait pas dans ce milieu, surtout lorsque cela concerne des frères consanguins. Et d'autre part, cela montre que les solidarités se font de plus en plus rares et que de nos jours tous les rapports sont devenus marchands.

Sa décision d'abandonner l'agriculture a surtout été précipitée par la médiocrité des rendements qu'il réalisait ainsi que la perte presque totale de tous ses matériels gagés<sup>19</sup> chez des commerçants, pour se procurer des semences ou des céréales en cas de déficit vivrier.

Ainsi, ne disposant plus de parcelles pour cultiver il se consacre davantage à ses activités non agricoles -gérance du forage du village et réparation de mobylette- dont l'une (forage), lui permet d'avoir un salaire régulier avec lequel il peut acheter des vivres pour sa famille. Par conséquent, le fait d'abandonner l'agriculture semble être avantageux pour lui. D'une part, il aura plus le temps de se consacrer à ses activités non agricoles qui lui rapporte 660 000 Fcfa/an. D'autre part, il gagne 45000 Fcfa en louant ses terres; ce qu'il n'obtenait pas, dit-il, quand il s'adonnait uniquement à l'activité agricole.

Par ailleurs, il a pu aider ses épouses -qui ne possèdent pas de parcelles propres, et ne pratiquent pas l'agriculture pour acheter un réfrigérateur-congélateur destiné à la fabrication et à la vente de crèmes glacées, en plus du petit commerce de beignets et de mangues qu'elles font en parallèle. Ainsi, les revenus qu'elles en tirent servent à payer une partie de la facture d'électricité, à satisfaire les besoins des enfants et à les soigner en cas de maladies ou encore à suppléer leur époux en cas de besoin.

Cependant, nous pensons qu'il serait plus intéressant de faire la même description pour l'exploitation 2-A de la même concession qui a évolué différemment. En effet, ce chef d'exploitation -qui est le frère cadet du chef d'exploitation 3-A- dispose de onze hectares dont les six sont en « propres » et les cinq autres obtenus par location. Avec une main d'œuvre familiale pas assez importante -composée de ses deux épouses, de son fils aîné qui a 16 ans et de lui-même-, ce chef d'exploitation a pris un dépendant salarié qui lui coûte 90 000 Fcfa pour

---

<sup>19</sup> : Les commerçants prêtent de l'argent aux paysans en demandant des garanties sous forme de matériels. Si le paysan ne peut pas rembourser dans les temps, le commerçant conserve le matériel gagé. Ceci explique que certains commerçants soient propriétaires d'un grand nombre de matériels ( semoirs, houes, etc. ) d'occasion dont ils font commerce.

les sept mois qu'il passe dans l'exploitation. Ayant procédé à une diversification des cultures (mil, arachide, maïs, pastèque et tomates) il a pu avoir des recettes estimées à 731 000 Fcfa grâce à la vente des produits agricoles. Cependant son revenu agricole n'a été que de 401 000 Fcfa à cause des charges et des dépenses d'investissement qu'il a effectué l'année dernière et dont les plus importantes correspondent aux achats de matériels, d'animaux et à la location de terres.

Par ailleurs, ce chef d'exploitation a pu hériter de son père d'un moulin à mil -qui se trouve dans la concession même- dont il assure la gestion et qui correspond à son activité non agricole. Avec un revenu non agricole qu'il a pu estimer à 1 000 000 Fcfa/ an, ce chef d'exploitation souligne que cette activité devient indispensable pour lui permettre de bien gérer son *exploitation agricole familiale* car il parvient grâce à ce revenu à investir dans le foncier, la main d'œuvre, l'équipement agricole tout en assurant les charges vivrières de sa famille. En outre, il nous fait savoir que l'idée d'abandonner l'agriculture ne fait pas encore partie de ses projets parce que dès lors qu'il peut faire des investissements pour les facteurs de production comme la terre et le travail -avec une bonne pluviosité et des semences de bonne qualité- il peut espérer avoir des revenus agricoles satisfaisants même s'ils ne sont pas aussi importants que ceux non agricoles.

Cependant, contrairement au chef d'exploitation 3, il n'a pas envoyé son fils à Dakar car il préfère qu'il continue à persévérer dans ses études pendant l'année scolaire et travailler dans les champs durant les vacances. Quant à sa femme qui a été enquêtée, elle ne s'adonne pas à l'agriculture mais fait de la coiffure qui est sa seule source de revenus (20 000 Fcfa/ an) et qui lui permet de cotiser pour les tontines et d'acheter des médicaments pour les enfants.

Cet exemple nous amène à voir la place des activités non agricoles pour les chefs d'exploitations, qui comptent de moins en moins sur l'agriculture pour faire vivre leur famille et assurer la reproduction de l'exploitation. Toutefois comme dans l'exemple de l'exploitation 2-A, on observe encore dans ce village du sud bassin arachidier des chefs d'exploitation qui misent encore sur l'agriculture pour faire face à une partie de leurs besoins en construisant des projets pour ce secteur d'activité (diversification avec la pastèque, le maïs, etc.).

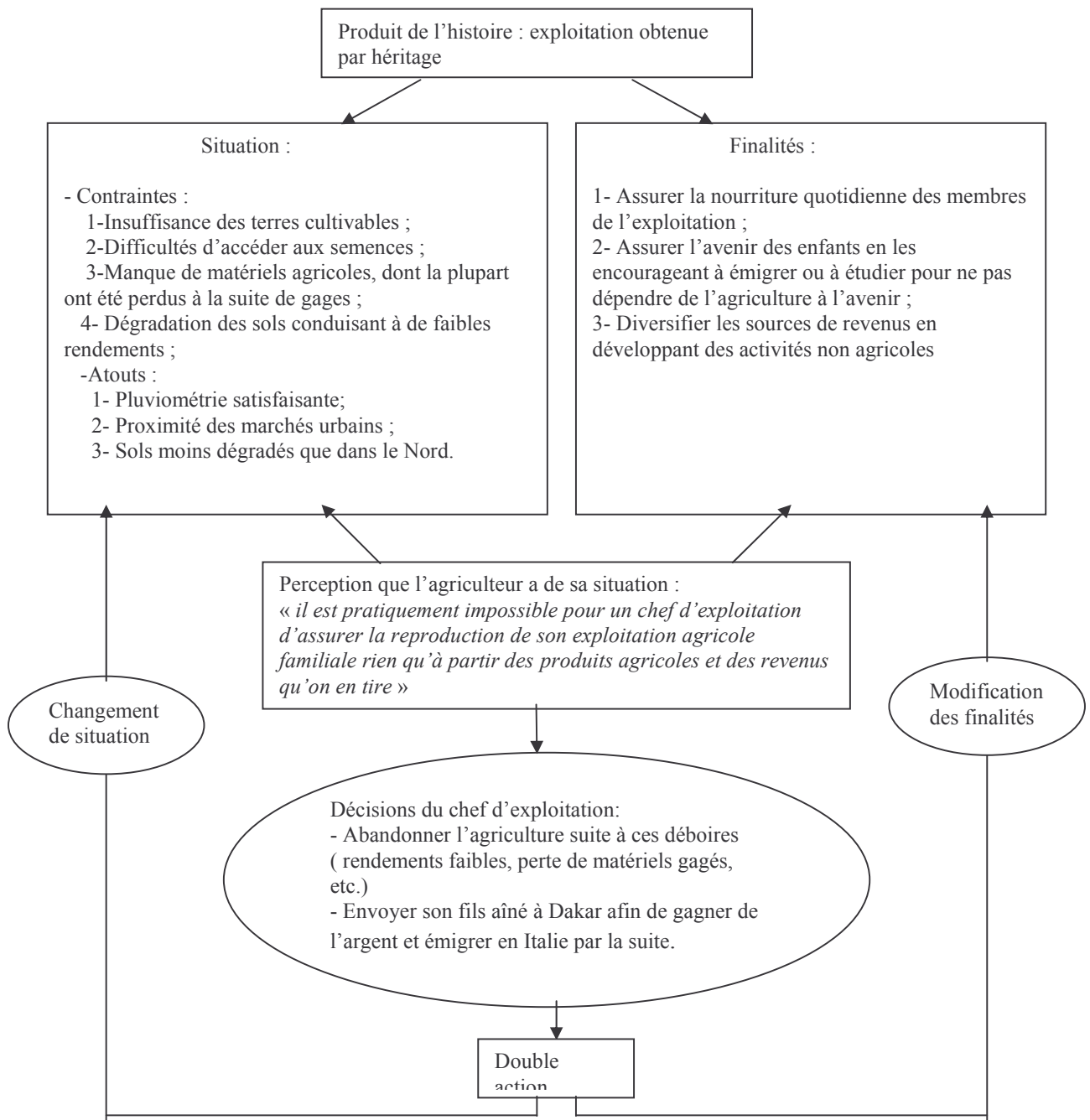
#### b°) Cas de l'exploitation 1- H du village de Thinou Mbarick :

L'exploitation appartient à deux frères, dont l'un a émigré en Italie depuis plus de dix ans, laissant la gestion de l'exploitation à l'autre. Ces deux frères ont hérité de six hectares de leur père qui, de son vivant, n'a jamais voulu voir ses fils se séparer, pour former chacun leur propre exploitation. C'est pour cette raison qu'ils sont restés unis, aussi bien sur le plan de la production que de la consommation, et se concertent avant de prendre une quelconque décision dans la concession. L'un des frères qui est resté au village à la responsabilité des membres de son propre ménage, ainsi que celle des fils et épouses de son frère émigré. Ainsi, en 2003, il a pu cultiver, grâce à la main d'œuvre familiale, trois ha de mil, deux ha d'arachide et un ha de manioc. Et, il pense que seul la production de manioc -16 sacs vendus en totalité à raison de 3500 Fcfa/sac- lui a permis de disposer de quelques revenus car les deux premières spéculations n'ont pas donné de bons rendements.

Par ailleurs, il a vendu du bétail pour 56 000 Fcfa, et considère que ces deux revenus issus de la vente de produits agricoles et d'animaux, sont loin d'être suffisants pour faire vivre la famille. Ainsi, il pratique du petit commerce de produits agricoles (comme le niébé, l'arachide, le

bissap)- qu'il achète le plus souvent pour les revendre à Mékhé- et d'animaux d'élevage, comme par exemple les moutons pour la Tabaski. Cependant, ces revenus non agricoles qu'il estime à 100 000 Fcfa/an sont complétés par les transferts d'argent (500 000 Fcfa par an environ) qu'il reçoit de son frère, basé en Italie et permettent de donner la dépense quotidienne pour la préparation des repas. Assurés par les femmes à tour de cuisine, ces repas se prennent en commun entre tous les membres de la concession. En outre, ce chef d'exploitation juge essentiels les transferts d'argent qu'il reçoit de son frère car ils sont indispensables pour faire fonctionner l'*exploitation agricole familiale* dans la mesure où ces transferts lui permettent de donner la dépense quotidienne aux femmes et de couvrir d'autres dépenses de consommation. Quant aux femmes, elles font parties du groupement «UGPM» et parviennent à faire du petit commerce de pagnes tissés et de produits agricoles achetés en période de récolte pour être revendus en cas de soudure. Ainsi, elles pensent que la pratique de ces activités génératrices de revenus leur permet de satisfaire certains de leurs besoins et ceux de leurs enfants, pour ne pas tout attendre de leur mari, qu'elles sont obligés de suppléer en cas de problèmes. Cet exemple dénote de l'importance des revenus issus de l'émigration dans le fonctionnement de l'*exploitation agricole familiale* car ils représentent presque 80% du revenu global de l'exploitation.

Figure 3: illustration du cas de l'exploitation 3- A



### III- 2- 2- Questionnement du cadre théorique :

La première chose à rappeler, c'est la pertinence des concepts mobilisés à partir de l'approche anthropo-économique et de la théorie du comportement adaptatif. En effet, nous pensons qu'ils s'agit de concepts bien adaptés à notre problématique relative à la compréhension du fonctionnement et de l'organisation des *exploitations agricoles familiales*.

En ce qui concerne la première approche -où nous nous sommes référées aux développements de J.M.Gastellu sur le sujet- nous avons pu confirmer notre première hypothèse. A savoir qu'au niveau des *exploitations agricoles familiales*, notamment celles du bassin arachidier, les décisions de consommation et de production relèvent du chef d'exploitation, tandis que celles concernant l'accumulation se font au niveau individuel.

Quant à la deuxième approche -relative à la théorie du comportement adaptatif- elle nous a été utile pour montrer le passage de l'exploitation agricole à un système d'activités. Ainsi, le chef d'exploitation -qui comptait sur son exploitation pour faire vivre sa famille et disposer de revenus à partir de la vente d'arachide en particulier- se trouve dans l'obligation de pratiquer des activités non agricoles pour pourvoir aux besoins de la famille et assurer la reproduction de son exploitation. Autrement dit, en se référant à cette théorie il y a toujours une possibilité pour le chef d'exploitation d'adapter son projet - c'est-à-dire l'ensemble des objectifs qu'ils s'étaient fixés- à sa situation, déterminée par les contraintes et atouts que lui impose l'environnement.

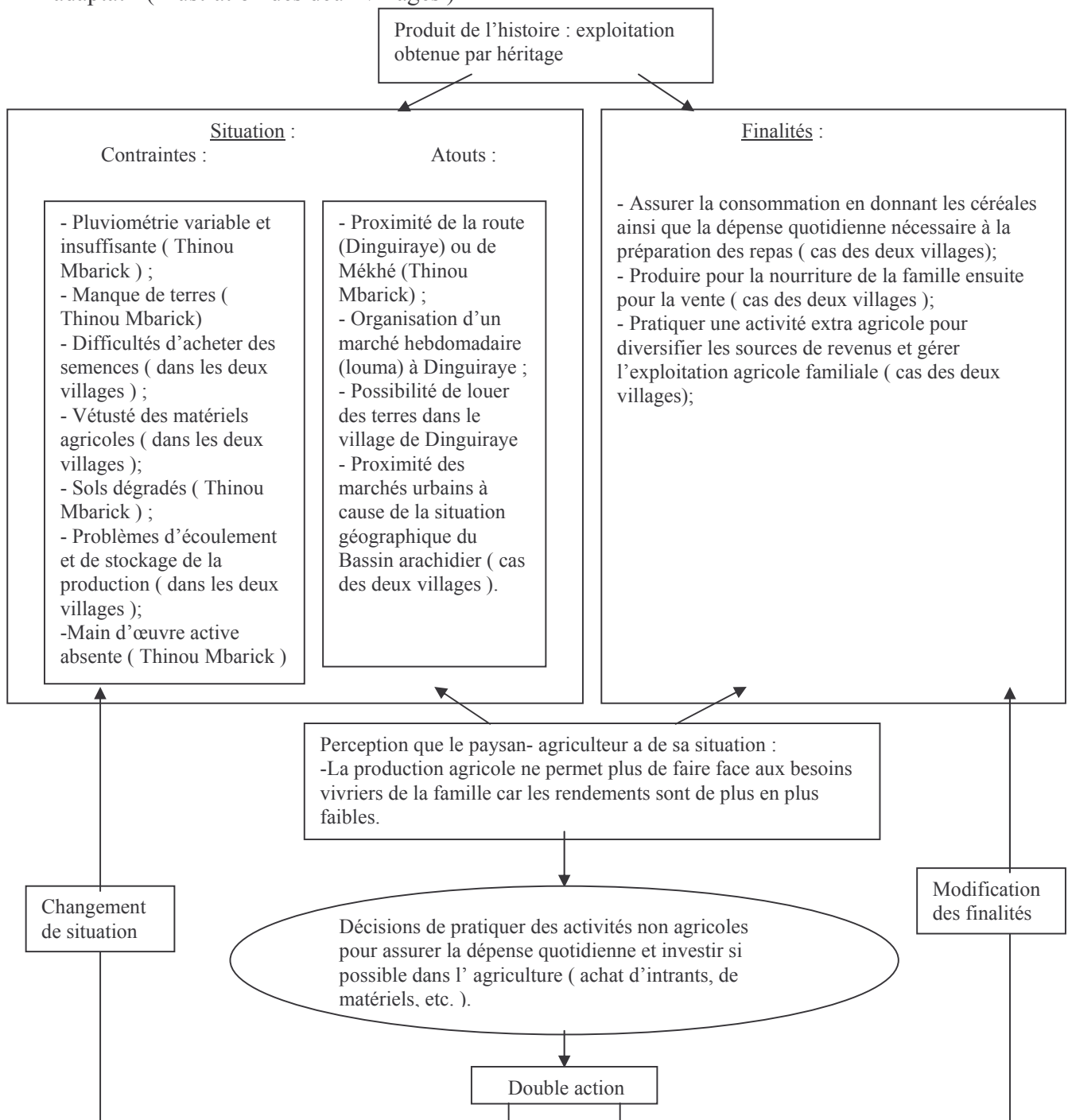
Cependant, mêmes si elles nous ont permis de vérifier nos hypothèses, il nous faut souligner que ces deux approches ne sont pas exemptes de limites. En effet, elles ne mettent pas l'accent sur les aspects économiques, comme par exemple le coût d'opportunité, les prix, etc. En particulier, s'agissant de la première approche, elle se fonde davantage sur des considérations sociologiques ou anthropologiques. Quant à la deuxième approche, elle considère qu'il y a un décideur unique dans l'exploitation tandis que l'on a pu montrer que tel n'est pas le cas sur le plan de l'accumulation. D'ailleurs, Petit (1981) ne manque pas de souligner que: « *jusqu'à maintenant, le modèle de comportement adaptatif a été élaboré pour un décideur unique. (...) Manifestement, une telle approximation ne peut pas être uniformément satisfaisante* ».

Par conséquent, nous nous proposons de prendre les modèles de ménages comme référence en nous inspirant des travaux de De Janvry et Sadoulet (1995) dans un futur travail de thèse afin de mettre en exergue les aspects économiques et de dépasser les limites des approches que nous avons utilisées dans le cadre de ce travail. La mobilisation de ce cadre théorique implique de disposer de données fiables sur la composition des revenus des ménages, ce qui nécessite une longue période de collecte des données de base. Et malheureusement, ceci n'a pas été possible dans la phase actuelle du travail.

Avant de présenter une petite discussion sur l'importance de comprendre le fonctionnement des *exploitations agricoles familiales*, nous nous proposons de faire un schéma illustratif des deux villages à partir du corps central de la théorie du comportement adaptatif.



Figure 4 : représentation de l'exploitation agricole familiale selon la théorie du comportement adaptatif (Illustration des deux villages )



## IV- Discussion sur l'importance de comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles familiales :

L'analyse et la compréhension du fonctionnement des *exploitations agricoles familiales* du bassin arachidier, nous a permis de conclure sur l'importance d'un système d'activités qui s'impose de plus en plus dans un milieu aux multiples contraintes. Celles-ci sont, en premier d'ordre agro-écologiques et concernent les aléas pluviométriques, la durée de la saison sèche – neuf mois dans un milieu dépourvu de systèmes d'irrigation-, la présence de parasites et la faible fertilité des sols. Et en second, d'ordre économiques, avec les problèmes d'écoulement de la production (manioc par exemple) auxquels font face les paysans-agriculteurs.

Ce système d'activités qui s'impose davantage, se caractérise par une diversification des activités et des centres de décision car chaque membre de l'exploitation -aussi bien les dépendants que les femmes- décide de ses propres activités, hormis celles concernant les parcelles du chef d'exploitation. La part qu'occupent les activités non agricoles a certainement progressé et est devenue plus importante comparativement aux années 70-80, où l'arachide constituait la grande part du revenu et assurait les dépenses de consommation et en particulier l'achat du riz déjà fortement consommé à cette époque.

Ce constat qu'il faudrait affiner par des enquêtes plus précises et sur un échantillon plus large, nous amènent à proposer divers pistes de recherche et d'appui aux producteurs.

- Concernant l'avenir de l'agriculture familiale, quels modèles techniques faut-il élaborer :

La recherche dans les domaines techniques est-elle en mesure de trouver des solutions pour améliorer les productions et donc les revenus, mais aussi diversifier les activités? Face aux contraintes environnementales précitées, des projets d'aménagement du territoire ainsi que la mise en place de systèmes d'irrigation, pourraient constituer des esquisses de solutions pour le bassin arachidier en particulier la zone nord (réactualisation du projet du canal du Cayor).

- Dans le domaine des politiques agricoles :

La segmentation des concessions ainsi que le passage de l'*exploitation agricole familiale* à un système d'activités doivent être pris en compte dans l'élaboration des politiques agricoles et des services d'appui. Autrement dit, il ne s'agit plus d'avoir un seul interlocuteur dans l'exploitation -le chef d'exploitation- mais de s'adresser aux autres membres, notamment les femmes qui développent des activités génératrices de revenus et gèrent leur propre unité d'accumulation. Ces services d'appui doivent concerner, en particulier, l'équipement -avec la création de groupement pouvant s'approprier de matériels agricoles et l'utiliser en commun- ainsi que la commercialisation pour faciliter l'écoulement de la production. En outre, l'appui peut se traduire aussi par le développement du microcrédit pour favoriser la pratique d'activités génératrices de revenus comme le commerce, la transformation des produits, l'artisanat, etc.

Parallèlement des services de conseil pourraient permettre aux paysans-agriculteurs de mieux coordonner la diversité de leurs activités pour bien les gérer à l'avenir. A l'image des services d'appui, ceux de conseil doivent aussi être diversifiés et ne plus avoir comme unique cible le chef d'exploitation car il n'est plus le seul à s'adonner à des activités rémunératrices, de nature à servir à l'accumulation.

- Dans le domaine de l'économie des ménages :

Dans ce contexte, l'une des questions qu'il faudrait approfondir est la suivante : la pluriactivité pratiquée par plusieurs acteurs au sein de l'*exploitation agricole familiale* est-elle un atout pour le développement de celle-ci? Il serait également intéressant d'analyser si les transferts d'argent venant de l'extérieur sont investis en priorité dans la production agricole ou dans la consommation ou encore dans le développement d'activités non agricoles (commerce, transport, etc.)? En outre, la pratique d'un système d'activités -compte tenu des revenus non agricoles plus importants et plus sécurisés que les revenus agricoles- ne pousse t-elle pas les paysans-agriculteurs à délaisser leur principale activité, à savoir l'agriculture? En résumé, il s'agira donc de savoir si les activités non agricoles conduisent au développement et à la promotion de l'agriculture ou au contraire à son abandon ?

Pour répondre à ces questions, un dispositif de suivi des ménages ruraux et des exploitations agricoles sur deux cycles annuels serait à mettre en place afin de quantifier les flux monétaires, les quantités produites, achetées et consommées.

## Conclusion :

La notion d'*exploitation agricole familiale* dans le contexte du bassin arachidier du Sénégal n'avait pas été revisité depuis une vingtaine d'années. C'est ainsi que, dans cette présente étude, nous nous sommes intéressées à l'évolution de leur fonctionnement et de leur organisation, afin de mettre en exergue les principaux changements et leurs conséquences pour l'agriculture. En effet, au nombre des contraintes pesant sur l'agriculture au niveau du bassin arachidier -surtout dans la zone Nord- comme la dégradation des sols et la variabilité des pluies, s'ajoutent d'autres contraintes plus récentes; notamment la saturation du foncier, la vétusté des matériels agricoles, la faiblesse des rendements ainsi que les problèmes d'écoulement et de stockage de la production.

Par conséquent, le fonctionnement des exploitations familiales -entièrement gérées par le chef de famille assurant la nourriture de base de sa famille à partir de sa production de mil et disposant de revenus agricoles grâce à la seule culture arachidière- a été complètement bouleversé. Ainsi, on assiste à un phénomène de segmentation des ménages, car ces derniers qui travaillaient solidairement dans un champ commun et se partageaient les fruits de leur travail deviennent de plus en plus autonomes. Autrement dit, il existe plusieurs groupes autonomes de production et de consommation dans la concession et les échanges de travail entre ses différents membres -mais aussi à l'échelle du village- se font rares. La mobilisation et la rémunération du travail et du capital foncier ont aussi fortement évolué. En plus de la disparition des travaux d'entraide, on a observé -du fait de la saturation foncière- d'une part, le développement de la location des terres (même entre les membres d'une même concession) et d'autre part, l'abandon de la rémunération du travail par le prêt de terres. Ces deux phénomènes conduisent à une augmentation des charges de production.

Face à ces contraintes, les paysans-agriculteurs ont tenté de trouver des solutions à leurs problèmes, notamment par la diversification des activités non agricoles et donc par la génération d'autres sources de revenus. L'agriculture devient de moins en moins leur activité principale, à cause de ses rendements souvent faibles et aléatoires, mais aussi des contraintes de l'environnement socio-économique. Par conséquent, la présence des revenus non agricoles s'avèrent être d'une importance cruciale pour la reproduction des *exploitations agricoles familiales*. Occupant plus de la moitié du revenu global des exploitations enquêtées, à l'exception de trois d'entre elles, la place prise par les revenus non agricoles permettent d'adhérer à l'hypothèse d'un passage de l'exploitation agricole au système d'activités.

D'un point de vue théorique, le fonctionnement et l'organisation des exploitations ont été appréhendés en mobilisant l'approche anthropo-économique et la théorie du comportement adaptatif, dont les concepts nous ont permis de tester nos hypothèses. Ce choix théorique se justifiait par la nécessité de bien comprendre les contours de l'exploitation agricole et son organisation avant d'envisager des enquêtes d'un point de vue microéconomique.

Cependant, nous reconnaissons que la partie théorique nécessite d'être approfondie davantage, notamment d'un point de vue purement économique. Nous nous proposons justement de combler cette lacune dans nos prochains travaux. Ainsi, dans le cadre d'une thèse, nous nous intéresserons au système d'activités afin de voir dans quelle mesure les éléments de la théorie microéconomique ou de la théorie néo-institutionnelle peuvent nous permettre d'analyser et

d'interpréter les avantages et inconvénients du système d'activités sur le développement de l'agriculture.

Par ailleurs, la compréhension du fonctionnement de ces exploitations par l'identification de leurs contraintes et atouts, est une condition sine qua non pour élaborer des politiques agricoles dont les résultats seraient bénéfiques aux populations rurales. Autrement dit, celles-ci pourront dès lors bénéficier des services prenant en compte l'existence de ces systèmes d'activités comme, par exemple le crédit agricole, l'approvisionnement en intrants à moindre coût ainsi que la vulgarisation et la formation, pour développer des systèmes de production qui répondent mieux aux contraintes diverses et variées du milieu physique et socio-économique.

## Bibliographie :

Ayouz, M.- L'offre de travail des ménages agricoles avec prise en compte des imperfections de marchés. – Montpellier, Thèse de doctorat, 2000, 579 p.

Anderson J.R.- Risk in rural development : challenges for managers and policy makers.- Agricultural System, n°75, 2003, pp 161-197.

Benjamin C.- Emploi et pluriactivité dans les exploitations agricoles: analyse théorique et application au cas français.- Paris : Economica, collection « Approfondissement de la Connaissance Economique », 1996, 187 p.

Bélières J.P., Bosc P.M., Faure G., Fournier S., Losch B.- Quel avenir pour les agricultures familiales d'Afrique de l'Ouest dans un contexte libéralisé ? – Londres, Dossier n°113, Programmes zones arides, IIED, 2002, 39 p.

Bélières J.F., Bosc P.M., Losch B.- Agricultures familiales, quelles caractéristiques?- Grain de sel, juin 2003.

Benoit-Cattin M.- Bilan et perspectives des Unités Expérimentales du Sénégal.- Bambey, Séminaire ISRA/ GERDAT, 1976 .

Benoit-Cattin M., Faye J.- L'exploitation agricole familiale en Afrique Soudano- sahélienne.- Paris, Presses Universitaires de France, techniques vivantes, 1982, 94 p.

Brossard J.et al.- Gestion de l'exploitation agricole familiale : éléments théoriques et méthodologiques. -, Enesad Cnerta 1995, 215 p.

Brossier J.- Système et système de production : note sur ces concepts.- In : Cahiers des Sciences Humaines, Vol 23, n° 3-4, 1987, pp 377-390.

Brossier J., Chia E., Marshall E., Petit M.- Gestion de l'exploitation agricole familiale: Eléments théoriques et méthodologiques.- Dijon, Enesad Cnerta, 1997, 217 p.

Capillon A., Sébillotte M.- Etudes des systèmes de production des exploitations agricoles : Typologie.- Point-à-Pitre : Carribean seminar on farming systems research methodology ; J. Servant ( Ed.), EDES, 1980, 85-11.

Cathala M.- Capacité d'innovation des producteurs de coton : prise de décision et circulation des informations : cas de la diffusion de la culture d'oignon chez les producteurs de coton du Nord Cameroun.- Mémoire de DEA, Université Toulouse Le Mirail, 2003, 91 p.

Chia E.- Les pratiques de trésorerie des agriculteurs, la gestion en quête d'une théorie.- Université de Dijon, Thèse de doctorat, 1987, 231 p.

CIRAD-TERA, - Agricultures familiales : atelier de travail, 2 et 3 février 1998, CIRAD, Montpellier, 1998, 72 p.

Corsi A. -Pluriactivité : les critères de choix des ménages agricoles.- In : Cahiers d'économie et de sociologie rurales, n° 26, 1993, pp 5-28.

Couty P. -La production agricole en Afrique sub- saharienne : manière de voir et façons d'agir.- In : Cahiers des sciences sociales : Les systèmes de production en Afrique Tropicale, n° 3-4, vol 23, 1987, pp 391-408.

Diao F. -Caractérisation et typologie des exploitations agricoles du village de Batal.- Bambey, ENCR, mémoire de fin d'études, 1999, 37 p.

Diop A.B. -Les paysans du bassin arachidier: conditions de vie et comportements de survie.- In : Politique africaine n° 45, 1992, pp 39-61.

Ellis F. -Peasant Economics : Farm Household and agrarian developement.- Cambridge University Press, 1988, 257 p.

FAO. Page consultée en avril 2004 : <http://www.fao.org>

Faye A., Fall A., Tiffen M., Mortimore M., Nelson J. -Région de Diourbel: Synthèse.- Drylands Research Working Paper : série Sénégal, n° 23f, 2001, 58 p.

Faye A., Fall A. -Région de Diourbel: Diversification de revenus et son incidence sur l'investissement agricole.- Drylands Research Working Paper : série Sénégal, n° 22, 2001, 40 p.

FONGS. -Etude de cas sur l'appui aux exploitations familiales: expérience de la FONGS au Sénégal -2001.

Garin P., Guigou B., Lericollais A. -Les pratiques paysannes dans le Sine.- Paris : Lericollais A. (éd.) Paysans Séreer: Dynamiques agraires et mobilité au Sénégal. Ed. d'IRD, 1999, pp 211-298.

Gastellu J.M. -Mais ou sont donc des unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?-Cahiers ORSTOM, série sciences humaines, Vol 17, n° 1-2, 1980, pp 3-11.

Gastellu J. M. -Présentation.- In : Cahiers Sciences Humaines, vol 23, n° 3-4, 1987, pp 343-351.

Gaye M. -Les cultures céréalières dans le bassin arachidier : motivations et contraintes chez les producteurs.- Dakar, Etudes et document 5-2, ISRA : Direction des Recherches sur les Systèmes et Cultures Pluviales, 1994, 26 p.

Gaye M. -Le mouvement associatif dans le bassin arachidier : caractéristiques des structures de base.- Dakar, 1994, 27 p.

Gaye M. -Région de Diourbel : Politiques nationales affectant l'investissement chez les petits exploitants.- Drylands Research Working Paper : série Sénégal n° 12, 2000, 48 p.

ISRA-BAME. - Comprendre les exploitations agricoles familiales pour élaborer des politiques agricoles avec les paysans.- Dakar, 2003, 31p.

Kelly V., Diagana B., Reardon T., Gaye M., Crawford E. -Cash crop and foodgrain productivity in Senegal: historical view, new survey evidence and policy implications.- Michigan State University, East Lansing, Michigan, Staff paper n° 95-05, 1995.

Kleene P. -Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof Saloum (Sénégal).- Agronomie Tropicale XXXI, n°1, janvier-mars 1976, pp 63-79.

Kleene P., Yves Bigot. -Dimensions des exploitations et modernisation agricole en milieu wolof-Saloum (Sénégal) -. Agronomie Tropicale XXXII, vol n°2, avril- juin 1977, pp 165-170.

Losch B. -La multifonctionnalité face aux défis des agricultures des suds: une perspective de refondation des politiques publiques ? – Paris : colloque SFER, 21-22 mars 2002, 23 p.

Minvielle J.P. -Paysans migrants du Fouta Toro : la vallée du Sénégal.- Paris, Ed. ORSTOM, 1985, 265 p.

Observatoire africain sur la justice économique et sociale. Bimensuel du 24/03/2004

OCDE. -Agriculture et Alimentation : Gestion des risques en matière de revenu dans le secteur agricole.-, Paris, 2000, 163 p.

Paul J.L., Bory A., Guarganta E., Fabri A. -Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité.- Montpellier : Les cahiers de la recherche-développement, n°39, 1994, pp 7-19.

Petit M. - Vers une théorie de la décision des agriculteurs.- Dijon : Actes de la journée d'études du 21 janvier 1981, 1981, pp 1-36.

Pisani E. -Un vieil homme et la terre : neufs milliards d'être à nourrir, la nature et les sociétés rurales à sauvegarder.- Paris : Ed. du seuil, 2004, 232 p.

République du Sénégal.- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.- Dakar, mars 2002, 74 p

Requier-Desjardins D. -L' « économie des organisations » et l'analyse du comportement des unités domestiques en Afrique sub- saharienne.- In : Economie Appliquée, tome XLVI, vol n°4, 1994, pp 105-131.

Requier-Desjardins D. -Le capital social dans la théorie économique : actif privé ou bien public ? le point sur quelques contributions récentes.- In : J. Ballet et R. Guillon ( éd.) Regards croisés sur le Capital Social, 2003, pp 19-39.



ROPPA. -Pour des politiques agricoles en faveur de l'exploitation familiales et des règles commerciales solidaires.-, 2003, 12 p.

ROPPA, SOS-FAIM. -L'avenir de l'agriculture... A travers les exploitations familiales ?- Août 2003, 14 p.

Sadoulet E., De janvry A. -Quantitative Development Policy Analysis.- London: The John Hopkins University Press, Baltimore, 1995, 397 p.

Sourisseau J.M. -Les stratégies de diversification des revenus sur les grands aménagements hydro-agricoles sahéliens : les cas de l'office du Niger au Mali et du Delta du fleuve au Sénégal.- Ecole doctorale, analyse et techniques économiques avancées, Université de Paris X- Nanterre, UFR Sciences Economiques, Gestion, Mathématiques et Informatique, 2000, 593 p + annexes.

Stomal- Weigel B. -L'évolution des systèmes de production serer et wolof. - In : Cahiers des Sciences Humaines, 24 ( 1 ), 1988, pp 17-33.

Tchayanov A. -Pour une théorie des systèmes économiques non capitalistes.- Revue Analyse et Prévision, tome XIII, 1972, pp 19 – 51.

Toulmin C., Guèye B. -Transformation in West african agriculture and the role of family farms.- Club du Sahel/OCDE, juin 2003, 144 p.

Winter G. -L'impatience des pauvres. - Paris : Ed. PUF, 2002, 294 p.

## **ANNEXE**

## Guide d'entretien :

### I - Le chef de concession :

- 1- Nom et prénom :
- 2- Ethnie :
- 3- Age :
- 4- Sexe :
- 5- Formation reçue :
- 6- Situation matrimoniale :
- 7- Nombre d'épouses :
- 8- Nombre d'enfants :
- 9- Position hiérarchique dans la famille : aîné, cadet ...
- 10- Quels sont les différents ménages de la concession et quelle responsabilité avez-vous sur eux ?
- 11- Que partagez-vous avec les autres ménages de la concession ?
- 12- Quel lien de parenté avez-vous avec les différents chefs d'exploitations de la concession et les dépendants ?
- 13- Comment s'organise la concession ? (croquis à l'appui)
- 14- Quelles sont les terres dont dispose la concession ? comment ont-elles été obtenues ? qui gère la répartition des terres ? quels sont les critères de distribution ?
- 15- Etes-vous la seule personne à prendre les décisions concernant la concession ? quels sont les types de décisions que vous prenez souvent ?
- 16- Quelles dépenses avez-vous à votre charge en tant que chef de concession ? Et en tant que chef de ménage ?
- 17- Quelles sont les activités auxquelles vous vous adonnez ? A quoi servent les revenus que vous en tirez ?
- 18- Quelles sont vos sources de revenus ?
- 19- Avez-vous des enfants qui ont migré ? Si oui, depuis quand ? Recevez-vous des soutiens de la part de ceux-ci ?
- 20- Quelles sont les difficultés (sociale, économique, d'organisation...) que vous rencontrez en tant que chef de concession ? comment faites-vous pour y faire face (gestion des conflits entre ménages, coépouses ; coordination...) ?
- 21- En tant que chef de concession, comment faites-vous en cas de déficit vivrier ? quels sont alors vos responsabilités ?
- 22- Pouvez-vous me faire un bref rappel de l'histoire de la concession (autonomisation des ménages s'il y en a) ?
- 23- Est ce que le chef de concession a autant de poids qu'avant ou y a-t-il une baisse de ses responsabilités comparée aux années 80 ?
- 24- Que pensez-vous de l'avenir de l'agriculture ? de l'exploitation agricole familiale ?

## II- le chef d'exploitation :

### A- Identification du chef d'exploitation et historique de l'exploitation :

- 1- Nom et prénom :
- 2- Ethnie :
- 3- Age :
- 4- Sexe :
- 5- Formation reçue :
- 6- Situation matrimoniale :
- 7- Nombre d'épouses :
- 8- Nombre d'enfants :
- 9- Nombre d'actifs : (distinction entre actifs à temps partiel - ½- et ceux à temps plein -1-)
- 10- Nombre de personnes à charge :
- 11- Depuis quand l'exploitation existe t-elle et comment en êtes vous devenu le chef (héritage, achat, autre) ?
- 12- Pouvez-vous me raconter l'histoire de l'exploitation ? période de croissance, rupture, etc.
- 13- Pensez-vous qu'il y a eu des changements dans l'exploitation familiale depuis qu'elle est sous votre responsabilité ? si oui , lesquels ?
- 14- Quel lien de parenté avez-vous avec les autres membres de la concession ?
- 15- Quelles relations (sociale, économique...) entretenez-vous avec les autres membres de la concession ?
- 16- Comment se fait la succession en matière de gestion de l'exploitation familiale?  
**Tableau 1** à remplir avant de passer au B. <sup>20</sup>

### B- Fonctionnement et organisation de l'exploitation familiale :

- 17- Avez-vous des terres pour cultiver? comment avez-vous fait pour les acquérir ? (**Tableau 2-1** à remplir avant de passer à la question suivante)
- 18- Qui est le maître de la terre ? quel est le mode de répartition de ces terres ?
- 19- Bénéficiez-vous de prestations de travail obligatoires de la part des autres membres de la concession ? si oui, pourquoi ? (**Tableau 2-2** à remplir)
- 20- Avez-vous recours au « thiantané » ? si oui, à quelle occasion ? (**Tableau 2-2** à remplir)
- 21- Pratiquez-vous la traction animale et quels sont les animaux dont vous disposez ?
- 22- Quels sont les matériels que vous utilisez pour vos travaux agricoles ? comment les avez-vous obtenus ? achat, emprunt, prêt, héritage ? (**Tableau 2-3** à remplir avant de passer à la question suivante)
- 23- Avez-vous un appui extérieur pour acquérir vos matériels agricoles ?
- 24- Quelles sont les cultures que vous faites ? suivant quelle proportion ? existe t-il une priorité entre celles-ci ? si oui, pourquoi ? (**Tableau 3-1** à remplir)
- 25- Avez-vous des animaux d'élevage? si oui, lesquels? (**Tableau 3-2** à remplir)
- 26- Avez-vous droit à des crédits de campagnes? si oui, de la part de qui?
- 27- Comment faites-vous pour avoir des semences? que pensez-vous de la qualité?

---

<sup>20</sup> NB : Ne pas oublier d'insérer dans le tableau, les membres de l'exploitation qui sont partis en migration temporaire ( juste pour saison sèche par exemple) et les enfants qui sont en ville pour les études et reviennent pendant l'hivernage.

- 28- Comment s'organise la production dans l'exploitation familiale? A quoi assimilez-vous l'unité de production?
- 29- Quelles sont les produits agricoles les plus consommés? et pourquoi?
- 30- Comment s'organise la consommation dans l'exploitation familiale? Existe t-il une prise en commun des repas entre les différents membres?
- 31- Quels sont les différentes personnes qui se nourrissent des produits de l'exploitation?
- 32- Qui apporte les céréales et autres condiments nécessaires à la consommation des membres de l'exploitation?
- 33- Combien de kilos de céréales achetez-vous en cas déficit vivrier?
- 34- Les revenus agricoles permettent-ils à eux seuls de supporter l'ensemble des frais du ménage et de l'exploitation? Sinon, comment faites-vous pour pallier l'insuffisance de ces revenus?
- 35- Recevez-vous des transferts d'argent ( revenus issus de l'émigration et de la migration)? si oui, de la part de qui?
- 36- A quoi sert ces transferts d'argent (assurer une sécurité alimentaire, développer les potentiels de l'exploitation, investir dans l'embouche bovine, construire une maison, etc.)
- 37- Ces transferts sont ils indispensables pour vous permettre de supporter l'ensemble de vos charges?
- 38- Quelles sont les activités que vous pratiquez en dehors de l'agriculture en tant que chef d'exploitation?
- 39- Quelles sont vos sources de revenus autres qu'agricoles?
- 40- Existe t-il une unité d'accumulation dans l'exploitation agricole? A quoi s'identifie t-elle?
- 41- Quelles sont les difficultés qui handicapent le fonctionnement de l'exploitation agricole familiale?
- 42- Quelles sont vos objectifs par rapport à votre exploitation et votre famille?
- 43- Existe t-il une certaine hiérarchie entre ces objectifs? Si oui, laquelle? Peut-elle évoluer dans le temps?
- 44- Quelles sont les stratégies que vous élaborez en cas de déficit ou d'excédent vivrier?
- 45- Quel rôle jouez-vous concernant les décisions de l'exploitation familiale? dans quel domaine celles-ci sont-elles prises (production, consommation, accumulation)?
- 46- Etes-vous autonome dans cette prise de décisions?
- 47- Que pensez-vous de l'avenir de l'agriculture? de l'exploitation agricole familiale?

### III- les dépendants/marié-célibataire/ :

- 1- Nom et prénom :
- 2- Ethnie :
- 3- Age :
- 4- Sexe :
- 5- Formation reçue :
- 6- Situation matrimoniale :
- 7- Nombre d'épouses :
- 8- Quel lien de parenté avez-vous avec le chef de concession, le chef d'exploitation?
- 9- De qui êtes-vous dépendant? Depuis quand? Pourquoi? Comment se traduit cette dépendance?
- 10- Avez-vous droit à des parcelles pour cultiver? Qui vous les attribue? En contrepartie de quoi?
- 11- Quelle est la main d'œuvre dont vous disposez?
- 12- Quels sont les matériels que vous utilisez? comment avez-vous fait pour les obtenir? achat, héritage, prêt, emprunt? (**Tableau 5** à remplir)
- 13- Etes-vous propriétaire d'animaux d'élevage? (**Tableau 6** à remplir) si oui, lesquels?
- 14- Comment faites-vous pour avoir des semences? du crédit?
- 15- Quelles sont les cultures que vous pratiquez? suivant quelle proportion par rapport à la surface?
- 16- Si vous disposez d'une parcelle individuelle, comment faites-vous pour gérer votre temps entre celle-ci et les parcelles collectives?
- 17- Quelles sont les cultures que vous faites? A quelles fins sont-elles destinées? existe t-il une certaine priorité entre elles? (**Tableau 7** à remplir)
- 18- Quelles sont les activités auxquelles vous vous adonnez en plus de l'agriculture?
- 19- Etes-vous adhérent à une mutuelle? caisse d'épargne? si oui, pourquoi?
- 20- Quelles sont les dépenses à votre charge? Comment faites vous pour les supporter?
- 21- Quelles sont vos sources de revenus agricoles et non agricoles? (**Tableau 8** à remplir)
- 22- Les revenus agricoles sont-ils suffisants pour vous permettre de supporter l'ensemble de vos charges?
- 23- Quels sont vos objectifs en termes de production, consommation, épargne, investissement?  
( votre projet personnel)
- 24- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez souvent?
- 25- Pouvez-vous prendre des décisions de façon autonome? dans quel domaine?
- 26- Sinon, qui devez-vous consulter auparavant? et pourquoi?
- 27- Pensez-vous continuer à vivre dans cette relation de dépendance? Où pensez-vous, vous émanciper? si oui, pourquoi?
- 28- Que pensez-vous de l'avenir de l'agriculture, de l'exploitation agricole familiale?

#### IV- les femmes:

- 1- Nom et prénom :
- 2- Ethnie:
- 3- Age :
- 4- Sexe :
- 5- Formation reçue :
- 6- Situation matrimoniale :
- 7- Nombre d'enfants :
- 8- Quels sont les matériels que vous utilisez pour vos travaux agricoles? comment les avez-vous obtenu ? prêt, emprunt, achat , autre? (**Tableau 9** à remplir)
- 9- Avez-vous des animaux d'élevage? si oui, lesquels? (**Tableau 10** à remplir)
- 10- Avez-vous droit à des parcelles de cultures? si oui, comment faites-vous pour les obtenir?
- 11- Quelles sont les spéculations que vous faites? suivant quelle proportion? (**Tableau 11** à remplir)
- 12- Quelle est la main d'œuvre dont vous disposez pour vos parcelles?
- 13- Comment faites-vous pour avoir des semences?
- 14- A quelles fins ces spéculations sont-elles destinées?
- 15- Quelles sont vos activités en dehors de l'agriculture? (**Tableau 12** à remplir)
- 16- Quelles sont vos sources de revenus agricoles et non agricoles? (**Tableau 12** à remplir)
- 17- Recevez-vous des transferts d'argent? si oui, de la part de qui?
- 18- Etes-vous adhérente à une mutuelle? caisse d'épargne? tontine? si oui, pourquoi?
- 19- Comment s'organise la préparation des repas?
- 20- Qui apporte les céréales et autres condiments?
- 21- Quel rôle jouez-vous en matière de prise de décisions? dans quel domaine, celles-ci sont-elles prises?
- 22- Etes-vous autonome quant aux décisions que vous devez prendre?
- 23- Quelles sont vos obligations dans l'exploitation familiale?
- 24- Comment contribuez-vous au fonctionnement et à l'organisation de l'exploitation?
- 25- Pensez-vous qu'il y a eu un changement du rôle que vous avez dans l'exploitation?
- 26- Quelles sont les difficultés que vous rencontrez souvent? comment faites-vous pour y faire face?
- 27- Que pensez-vous de l'avenir de l'agriculture? de l'exploitation agricole familiale? de la place de la femme dans l'agriculture?

Nom du CE :

**Tableau 1 : Structure des statuts individuels dans l'exploitation**

Prénom et nom	Age	Sexe	Actif	Formation reçue	Lien avec le chef d'exploitation	Statut dans l'exploitation	Autres activités rémunératrices



Nom du CE :

**Tableau 2-1 : Foncier de l'exploitation :**

	Terres en «propriété » et cultivées	Terres louées et cultivées	Terres empruntées et cultivées	Terres mises en jachère	Terres prêtées à autrui
Superficies en hectare					

**Tableau 2-2 : Main d'œuvre de l'exploitation:**

Origine de la main d'œuvre	Tâches effectuées	Evaluation de la rémunération globale/an
Familiale		// // // // // // // //
Salariée		
Entraide « thiantané »		

**Tableau 2-3 : Matériels agricoles et animaux de trait :**

Nom matériel et animaux	Nombre	Mode d'acquisition	Année d'acquisition	Etat du matériel
Chevaux				
Jument				
Anes				
Bovins de trait				
Semoir				
Houe occidentale				
Houe Sine				
Souleveuse				
Charrette				

Nom du CE :

**Tableau 3-1 : Cultures pratiquées**

Cultures	Superficie s en ha	Proportion s en %	Quantités produites <sup>21</sup>	Quantités vendues	Quantités auto consommées	Quantités restant en stock	Autres observations
Mil							
Arachide							
Niébé pur							
Maïs							
Sorgho							
Bissap							
Pastèque							
Autres à préciser							

**Tableau 3-2 : Animaux d' élevage**

Nom	Nombre	Mode d'acquisition	Année d'acquisition	Observation
Bovins				
Caprins				
Ovins				
Porcins				
Chevaux d'élevage				
Autres, préciser				

<sup>21</sup> NB : Le total de ces quantités produites doit correspondre au total des terres cultivées ( en appartenance, louées et empruntées ) du **tableau 2-1** . Donc faire la vérification entre les deux totaux.

Nom du CE :

**Tableau 4-1 : Trésorerie de l'exploitation : du 01/06/03 au 01/06/04 :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achat de semences (arachide)		Vente de produits agricoles bruts	
Achat d'engrais et pesticides		Ventes de produits agricoles transformés	
Achat de matériels		Vente de matériels	
Location et entretien de matériels		Location de matériels et prestations	
Transport		Transport (prestations de services)	
Loyer de la terre		Location de terres	
-Achat d'animaux		Vente d'animaux	
Achat d'aliment du bétail			
Main d'œuvre salariée			
Autres frais d'exploitation		Autres recettes d'exploitation	
Total		Total	

**Tableau 4-2 :Revenu global de l'exploitation**

	Revenus agricoles	Revenus extra-agricoles ( commerce par exemple...)	Revenus issus de l'émigration et de la migration
Montants			
Proportion			

Nom du CE :

Nom du dépendant :

**Tableau 5 : Matériels agricoles et animaux de trait**

Nom matériel et animaux de trait	Nombre	Mode d'acquisition	Année d'acquisition	Etat du matériel

**Tableau 6 : Animaux d'élevage**

Nom	Nombre	Mode d'acquisition	Année d'acquisition	Observation

**Tableau 7 : Cultures pratiquées**

Cultures	Superficies en ha	Proportions en %	Quantités produites	Quantités vendues	Quantités auto consommées	Quantités restant en stock	Autres observations

**Tableau 8 : Activités et revenus des dépendants**

Activités	Revenus annuels	Proportions	Utilisation du revenu
Ventes de produits agricoles et d'élevage			
Main d'œuvre salariée			
Transport			
Commerce			
Migration			
Autres, préciser			

Nom du CE :

Nom de la femme :

**Tableau 9 : Matériels agricoles et animaux de trait**

Nom matériel et animaux de trait	Nombre	Mode d'acquisition	Année d'acquisition	Etat matériel

**Tableau 10 : Animaux d'élevage**

Nom	Nombre	Mode d'acquisition	Année d'acquisition	Observation

**Tableau 11 : Cultures pratiquées**

Cultures	Superficies en ha	Proportion en %	Quantités produites	Quantités vendues	Quantités auto consommées	Quantités restant en stock	Autres observations

**Tableau 12 : Activités et revenus des femmes**

Activités	Montants	Proportions	Utilisation du revenu
Vente de produits agricoles			
Ventes de produits d'élevage			
Transformation de produits agricoles			
Petit commerce			
Autres à préciser :			
Total			